page 5

LE MSP, ENAHDA ET EL ISLAH ONT

Naissance de la «coalition de l'Algérie verte»

MARCHÉ DES ASSURANCES

Alliance Assurances propose trois nouvelles offres

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1515 Jeudi 8 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BMS POUR LE CENTRE, L'EST ET LE SUD DU PAYS

Pluie et grêle jusqu'à demain

page 24

CÉLÉBRATION DU 8 MARS

Comme d'habitude !

page 3

LA PROCHAINE ASSEMBLÉE COMPTERA PRÈS D'UN TIERS DE FEMMES

Le Parlement se «féminise» !

page 3

ELLES SONT PLUS DE 190.000 ENSEIGNANTES À EXERCER DANS LE SECTEUR

L'enseignement se conjugue au féminin

page 4

Repères

115.987
est le nombre de femmes ayant un registre de commerce en Algérie à fin janvier 2012, soit 7,5% du nombre global des commerçants (1.530.283) inscrits au Centre national du registre de commerce (CNRC).

220
millions de dinars ont été votés par l'assemblée populaire communale (APC) de Sétif pour la réhabilitation des artères endommagées par les intempéries du mois de février dernier, a indiqué mardi le président de l'APC, Mohamed-Dib.

169
schémas directeurs communaux de gestion des déchets ménagers et assimilés ont été élaborés jusqu'à présent, soit un taux de couverture de 76% du territoire national.

Le dispositif des unités de la Gendarmerie renforcé

Le dispositif de déploiement des unités de la Gendarmerie nationale, notamment celles opérant dans les régions du Sud du pays, a été renforcé en moyens humains et matériels, a indiqué mardi à Tamanrasset un officier de ce corps. «En plus des moyens humains et matériels, d'autres dotations sont venues renforcer ce dispositif notamment, dans le Sud du pays, durant le 1er trimestre 2012, dont des hélicoptères pour une meilleure couverture des frontières", a précisé le chargé de la cellule de communication du commandement de la Gendarmerie nationale (GN), le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud, en marge d'une visite effectuée par le commandant de la GN, le général-major Ahmed Bousteila dans la wilaya de Tamanrasset. Dans ce sens, il a rappelé que "ce plan de renforcement du déploiement des unités de la GN tient compte des évènements qu'ont connus certains pays voisins", ajoutant que "les capacités opérationnelles des unités de la GN seront renforcées en coordination avec les unités de l'Armée nationale populaire (ANP)".

Concernant l'attentat terroriste à la voiture piégée qui a ciblé dernièrement le siège du groupement territorial de la wilaya de Tamanrasset, cet officier a fait part de la récupération de "munitions et de deux armes de type Kalachnikov, portant des immatriculations étrangères", que détenaient les deux terroristes auteurs de l'attentat.

Un immense astéroïde menace la Terre

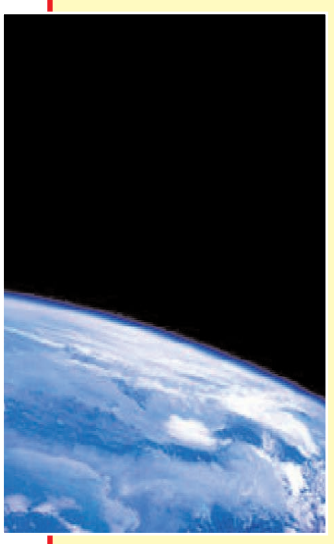

Début 2013, un astéroïde de 45 mètres de diamètre va effleurer la Terre nous informent des spécialistes de la NASA. C'est selon eux, le plus gros spécimen jamais vu à cette distance. Mais que l'on se rassure, les experts affirment que le risque de collision est proche de zéro.

Si l'on ressort indemne le 21 décembre 2012, date d'une possible fin du monde, il se pourrait que l'on retombe dans une psychose le 15 février 2013. Et cette fois-ci, ce ne sont pas les Mayas ou Nostradamus qui fixent cette date, mais des experts de la Nasa. En effet, un astéroïde de 45 mètres de diamètre flotterait autour de notre planète dangereusement, et ce 15 février 2013 justement, il s'avère que celui-ci sera à moins de 28.000 km de la Terre, encore plus proche que certains de nos satellites géostationnaires !

Mais pas de panique, les scientifiques de la NASA se veulent rassurants car il y a très peu de probabilité que ce monstre entre en collision sur la planète bleue. Au cas contraire, le choc serait l'équivalent d'une explosion atomique rapporte 20 minutes. Toujours pas rassurés ? Alors voici le rapport de Phil Plait, un astronome américain: "L'astéroïde 2012 DA14 ne va certainement pas entrer en collision avec la Terre en février prochain (...) Les chances d'un impact sont si faibles qu'elles s'approchent de zéro. Cela n'exclut pas un impact à une date ultérieure, mais pour l'instant nous sommes en sécurité. A ma connaissance, c'est l'astéroïde le plus gros jamais vu à cette distance".

Sauvés in extremis

Les garde-côtes de l'unité territoriale de Skikda sont parvenus, mardi, à sauver "in extremis" deux pêcheurs à la ligne qui s'étaient réfugiés sur un rocher en pleine mer. Le capitaine Chafik Boukachabia, le responsable de la cellule de communication de ce corps a révélé à l'APS que ces deux personnes, âgées de 32 ans, parties lundi pour une partie de pêche en rejoignant les rochers à pied, avaient été surprises par un brusque déchaînement de la mer. Elles se sont trouvées bloquées sur le récif loin de la terre ferme, au lieu-dit Bourbie à proximité de Oued Saboune (est de Skikda) où elles ont dû passer la nuit, agrippées au roc, pendant que les vagues atteignaient 4 m de hauteur, selon cet officier. Les marins du groupement territorial des garde-côtes, relevant de la façade maritime Est ont utilisé, pour ce sauvetage, des vedettes rapides à bord desquelles ont pris place des plongeurs de l'unité sous-marine, qui sont parvenus, au bout d'intenses efforts, à récupérer les deux pêcheurs. C'est la seconde fois que les unités des garde-côtes interviennent, en un peu plus d'un mois, pour secourir des pêcheurs imprudents. Au début du mois de février dernier, en effet, elles avaient sauvé d'une mort certaine 3 personnes bloquées durant près de 2 jours sur un rocher, près de la plage de Sidi-Okkacha, non loin de Chetaïbi (Annaba).

Du rififi à l'université de Batna

Le Conseil de l'université Hadj-Lakhdar de Batna a décidé de geler les activités de l'ensemble des organisations estudiantines à la suite des affrontements ayant opposé des étudiants dimanche et lundi derniers, a affirmé mardi le recteur de cette institution. le Dr Moussa Zireg a indiqué, dans une déclaration à la presse, que les "procédures légales ont été engagées, conformément à la loi et au règlement intérieur de l'université, à l'encontre des responsables des dégâts causés aux structures administratives de l'enceinte universitaire". Le recteur a également indiqué que le Conseil de l'université a informé les étudiants et les organisations estudiantines que les responsables de toute atteinte à l'ordre au sein de l'université "en assumeront toutes les conséquences". Le Conseil a décidé, lundi au cours d'une session extraordinaire, de renforcer le contrôle aux entrées de l'université et de recourir, en cas de besoin, aux services de l'ordre public pour rétablir le calme et la stabilité, a encore souligné M. Zireg, ajoutant qu'il a également été décidé de "ne tolérer aucun comportement portant atteinte à l'ordre au sein de l'université". Le Conseil a qualifié les évènements vécus à l'université de Batna ces deux derniers jours d'''actes déplorables" marqués par l'absence de sagesse et de responsabilité, conduisant à cette "déviation" par rapport aux traditions universitaires et aux nobles objectifs de cette institution. Des affrontements entre deux groupes d'étudiants affiliés, l'un à l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) et l'autre à l'Alliance pour le renouveau estudiantin national, avaient éclaté dimanche puis lundi, faisant 11 blessés et occasionnant des dégâts à la faculté d'économie et au département d'informatique. Les services de l'ordre public ont dû intervenir pour séparer les deux parties.

Dixit

Louiza Hanoune :

«J'appelle à une mobilisation totale des électeurs pour assurer le succès des prochaines élections législatives. L'enjeu de ce rendez-vous exceptionnel aboutira à l'élection d'une Assemblée constituante qui aura à charge d'élaborer une nouvelle Constitution. J'invite, à ce titre, les militants du PT, à se constituer en comités populaires afin de débattre du contenu de la prochaine Constitution , seul fait garantissant le caractère constitutif de cette Assemblée. Je suis convaincu quant au caractère décisif de cette consultation populaire, qui en appelle à une participation massive du peuple, en vue de la mise en place de la 2e République, d'autant plus que les regards du monde entier sont braqués sur l'Algérie.»

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME EN ALGÉRIE

Un rituel entre plaintes et glorifications

Comme chaque année, la journée du 8 mars célébrant la femme au niveau international, donne lieu en Algérie à un rituel oscillant entre dénonciation du sort réservé aux femmes et l'insistance sur les avancées enregistrées en matière d'émancipation féminine en passant par la glorification du rôle des moudjahidate (combattantes) lors de la guerre de Libération nationale.

PAR LARBI GRAÏNE

La Kahina, Fatma N'soumer, Hassiba Ben Bouali... de glorieuses aïeules qui ont montré la voie à suivre.

On verse de chaudes larmes et on se congratule de joie selon qu'on est optimiste ou pessimiste, selon qu'on appartient à telle ou telle catégorie sociale. C'est un rituel où souvent se lit, sous la profusion des hommages aux combattantes de la guerre, le sentiment d'accablement et de résignation coupable du fait qu'on ait rien entrepris pour améliorer la situation des femmes d'aujourd'hui. A l'occasion, il est de bon ton de «dénoncer» la violence faite aux femmes. C'est le temps où la presse réserve ses manchettes à tous les rapports traitant de la question, appuyés des statistiques détaillant et quantifiant la maltraitance dont les femmes sont l'objet. Centres, observatoires et autres agences spécialisées dans les questions relatives aux droits des femmes sont mises à contribution. On peut donc lire pendant 2 ou 3 jours leurs analyses, compte-rendus et enquêtes. Ceux qui ne veulent pas faire dans le misérabilisme lorgnent du côté des dames qui ont réussi. On déterre les femmes «intellectuelles», écrivaines, journalistes, artistes, les femmes cadres d'entreprise.

On les fait descendre dans l'arène avec leur tailleur tiré à quatre épingles. La parole leur est donnée pour faire le constat qu'elles méritent bien leur place et que l'égalité entre les sexes n'est pas un vain mot. Tout se passe comme si le code de la famille ne les concernait pas. Mais se tourner vers les femmes au foyer entraîne inévitablement qu'on évoque la face cachée de l'iceberg. De ce côté-ci, sont tapis l'analphabétisme, le code de la famille et tous les immondices de la vie sociale : enfance abandonnée, mères célibataires, garde de l'enfant, vagabondages, SDF, divorce etc. Les centres d'accueil des enfants orphelins ou abandonnés, témoignent encore d'une réalité amère. Ceux qui choisissent de rester dans le misérabilisme, s'en vont donc dans ces jardins d'enfants pour donner la parole aux éducatrices. Ce sont elles qui vous raconteront l'histoire des SNP (sans nom patronymique) et de tous ces petits destins nés de la destruction de carrières féminines anonymes. Remonter ces trajectoires jusqu'à leur source, peut emmener jusqu'à la guerre civile et au maquis terroriste, à ces viols de bêtes féroces où l'Algérien flirtait avec le monde animal. Tout compte fait le 8 mars nous paraît comme ce verre à demi plein ou à demi vide, tout dépend de la façon dont on veut le regarder.

L. G.

LA PROCHAINE ASSEMBLÉE COMPTERA PRÈS D'UN TIERS DE FEMMES

Le Parlement se «féminise» !

PAR MOKRANE CHEBINE

Les nouveaux quotas de femmes imposés aux partis politiques dans les listes de candidatures pour les élections législatives du 10 mai prochain sont, peut-être, le meilleur cadeau offert par le président de la République à la femme algérienne, qui célèbre aujourd'hui sa journée mondiale. La loi organique portant élargissement de la représentativité de la femme au sein des assemblées élues, promulguée dans le sillage des réformes politiques engagées par le chef de l'Etat constitue en effet un acquis considérable pour la femme algérienne dans sa quête d'émancipation, notamment dans le domaine politique. Donc, la prochaine Assemblée populaire nationale (APN) issue du scrutin du 10 mai, comptera en son sein pas moins de 134 femmes. Une avancée historique pour la femme algérienne, qui marquera sa participation effective dans l'activité politique et même dans les grandes décisions, en ce sens qu'elle contribuera au grand chantier de révision constitutionnelle assigné à la prochaine Assemblée. Le système des quotas imposé aux différentes formations politiques par la force de la loi, quand bien même il accuserait des défaillances, notamment pour les novices de la scène politique, qui peinent déjà à «féminiser» leurs listes de candidatures, constitue tout de même un prélude pour ancrer cette attitude dans les moeurs politiques et ériger en tradition la participation de la femme dans la chose politique. La femme algérienne aborde de ce fait sa journée mondiale en cette année charnière avec beaucoup d'optimisme. A deux mois près du scrutin législatif, elle nourrit de fortes aspirations à la députation, poste politique très important, en attendant son émancipation davantage dans les postes ministériels et les grands cercles de décision politique. Sinon, la femme algérienne a fait des pas de géant dans d'autres secteurs à l'instar de l'enseignement, l'éducation et la santé pour ne citer que ceux-là. L'accession en grand nombre des femmes au Parlement à la faveur de la loi organique sur l'élargissement de la représentativité des femmes dans les assemblées élues ouvrira grandes les portes de l'émancipation politique de la femme algérienne.

D'ailleurs, les différentes formations politiques en course pour les prochaines législatives en font un cheval de bataille de leurs campagnes électorales. Les nouveaux partis agréés par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales doivent puiser dans leurs bases militantes pour donner à la femme la place qui lui sied. Même les «grands» partis, d'ailleurs. Pour l'exemple, le FLN a fait dérogation en baissant l'âge du militantisme de ses cadres femmes à moins de 7 ans pour se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires. Néanmoins, au-delà du discours, parfois démagogique, fréquemment administré par certaines parties, il appartient aux pouvoirs publics et à la classe politique d'œuvrer dans le sens de garantir une meilleure formation politique pour les femmes afin qu'elles puissent s'imposer d'elles-mêmes sans recourir au système des quotas.

M. C.

SOUS LA PLUME

Comme d'habitude

PAR SORAYA HAKIM

Chaque année il y a un 8 mars et chaque année précisément ce jour-là on rend hommage à la mère, à l'épouse, la fille ou la sœur. Le 8 mars on pense à elles avec une rose ou un petit présent et ensuite on passe à autre chose. Mais concrètement quelles sont les avancées notables. Juste un petit chouiya. Pas de bouleversements fracassants sur les droits fondamentaux régis par un code de la famille qui, sous bien des aspects empoisonne la vie des femmes. Sans parler du machisme primaire des hommes où 8.365 cas de femmes battues ont été recensés en 2010 sans qu'aucune loi n'ait été promue pour leur protection. A la force de leurs bras, de leur tête devrions-nous dire, elles ont occupé l'espace socio-économique depuis pas mal de temps. Ces femmes des années 80 ont commencé à percer dans l'espace public à la faveur de la société civile. Elles l'ont démontré lors de la guerre de Libération nationale où elles ont pris place aux côtés des hommes, les armes à la main. Elles ont été de toutes les luttes sociales et politiques pour l'ouverture de l'Algérie. Bien avant cela la femme algérienne s'est illustrée dans le combat ancestral. Fatma N'soumer en est un bel exemple. Mais à bien regarder, la femme est encore bien loin de la prise de décision. Des ministres femmes, des walis femmes, des directeurs centraux, ça ne court pas les rues. Et le chef de l'Etat en a fait l'amère constat un certain 8 mars en promettant de continuer sa politique en faveur de la gente féminine. Et pourtant, il est bien écrit que l'article 29 de la Constitution consacre l'égalité des femmes et des hommes. Pas en politique, cela reste la chasse gardée des beaux messieurs des partis politiques qui ont grincé des dents quand il a été question des quotas de femmes en politique. Les partis politiques devaient inclure 33% de femmes dans leurs listes. C'est alors que s'engage un bras de fer entre les députés et le gouvernement : la mysoginie des députés aura eu raison et le quota revu à la baisse. Humiliant ! Les femmes sont réduites à un quota. Une petite portion congrue. Alors que cesse la mascarade de la célébration de la Journée de la femme pour laquelle on a une petite pensée. Le 9 mars, les hommes auront tout oublié comme d'habitude.

« A la force de leurs bras, de leur tête devrions-nous dire, les femmes ont occupé l'espace socio-économique depuis pas mal de temps. Ces femmes des années 80 ont commencé à percer dans l'espace public à la faveur de la société civile. »

S. H.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Aïcha, Zohra, Keltoum… et les pesanteurs des mentalités

Aujourd'hui, 8 mars, Journée internationale de la femme. À travers le monde, les femmes sont à la fête… pour une journée pleine et entière. En Algérie, des cérémonies protocolaires auxquelles participent beaucoup d'hommes sont organisées pour leur rendre hommage.

PAR SADEK BELHOCINE

Femme au foyer, femme manager, femme courage... toutes unies pour un même combat celui de la liberté.

Des officiels (hommes), assistés de représentantes d'organisations féminines, viennent discourir sur l'abnégation, le sens du sacrifice et du rôle de la femme dans le processus du développement socio-économique du pays. Un programme invariable qui dure depuis des années et qui continue son ronron habituel sans que l'on songe à changer, un tant soit peu, cette feuille de route. Ce programme qui se souvient de la femme pour une journée, concerne les grandes villes du pays. Qu'en est-il dans le milieu rural ? Bien peu de personnes, y compris parmi les officiels locaux, commémorent le 8 mars, une journée somme toute ordinaire pour eux et n'entre pas dans l'ordre des choses qui pourrait la singulariser des autres jours du calendrier. Il est vrai que ces dernières années, des efforts considérables ont été faits pour la promotion de la femme rurale. L'accès à la santé, à l'éducation dans les contrées éloignées des grandes villes lui sont ouverts sans pour autant qu'on parvienne à éliminer des poches de résistance. La seconde place continue d'être attribuée aux filles par rapport aux garçons. L'accès de la femme rurale au marché du travail est des plus aléatoires. Question de mentalité, sans doute, diront ceux qui luttent pour la promotion de la femme rurale. L'amélioration de la place de la femme du monde rural demande une action et un engagement plus importants car elle nécessite un profond travail sur les mentalités. Un travail qui est plus lent et plus assidu qu'en zone urbaine, et ceci sans compter la question des infrastructures et du matériel. Une récente étude du Centre national du registre de commerce (CNRC) concernant le nombre de femmes ayant un registre de commerce en Algérie corrobore ce constat. 115.987 femmes sont inscrites au CNRC à fin janvier 2012, soit 7,5% du nombre global des commerçants (1.530.283) inscrits au Centre national du registre de commerce (CNRC). Ces commerçantes, nous fait savoir le CNRC, sont implantées en grande partie dans les grands pôles économiques et urbains, particulièrement dans les wilayas d'Alger (8,83%), Oran (6,57%), Constantine (4,15%), Tlemcen (4,06%), ainsi que Sidi Bel-Abbès (3,75%). Selon le CNRC, entre 3.000 et 10.000 commerçantes sont implantées en moyenne dans 10 wilayas, entre 1.000 et 3.000 dans 33 wilayas et entre 500 et 1.000 dans cinq wilayas, à savoir Tissemsilt, M'sila, Bordj Bou-Arréridj, Tindouf et Tamanrasset. Dans les autres secteurs d'activité, le constat est tout aussi peu reluisant, sauf dans les secteur de la santé et de l'éducation où la femme est plus facilement acceptée. Question de mentalité, là aussi. Certes la législation du travail en Algérie ne contient pas d'articles discriminatoires à l'encontre des femmes, mais le statut d'infériorité de la femme dans la famille et les pratiques sociales sont des obstacles qui leur ferment la porte d'accès à l'emploi. Il reste pour une poignée de femmes privilégiées des grandes métropoles.

Ceci dit, la ratification par l'Algérie de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, CEDAW, par décret présidentiel du 22 janvier 1996, n'a pas changé grand-chose au statut de la femme qui reste toujours sous la tutelle de l'homme.

S. B.

ELLES SONT PLUS DE 190.000 ENSEIGNANTES À EXERCER DANS LE SECTEUR

L'enseignement se conjugue au féminin

L'effectif enseignant féminin dans le secteur de l'Education nationale, tous cycles confondus, est estimé à 190.003 enseignantes, soit 43,64% du corps enseignant qui compte 435.288 enseignants, selon les chiffres du ministère de l'Education nationale. Sur les 142.528 enseignants que compte le cycle primaire, les effectifs enseignants féminins ont atteint 81.296 enseignantes en langue arabe, française et amazighe, selon le plan national de gestion des ressources humaines pour l'année 2011. Selon ces mêmes statistiques, on compte 68.833 enseignantes en langue arabe, 12.104 en langue française et 331 en langue amazighe.

Dans le cycle moyen, relève-t-on, le taux d'enseignantes représente 33,22%, soit 75.552 enseignantes sur un effectif global de 227.410 enseignants. Dans le cycle secondaire, la présence de la femme algérienne est estimée à 50,73%, soit 33.155 enseignantes dans les différentes matières de l'enseignement secondaire sur un total de 65.349 enseignants.

Selon le ministère de l'Education nationale, la femme algérienne privilégie ce secteur en raison des horaires appliqués et qui *«lui permettent d'être présente en classe et à la maison en même temps»*.

Outre *«le salaire mensuel décent de l'enseignant considéré parmi l'un des meilleurs salaires au niveau national», «les vacances scolaires»* qui lui permettent de passer les trois mois d'été auprès de sa famille, constituent un autre facteur encourageant dans le choix de la femme pour ce secteur, a ajouté la même source.

M. B.

FEMMES MANAGERS

L'AME déplore les difficultés

Le montage d'une entreprise par la femme algérienne reste très difficile et semé d'embûches, estime mercredi, Khadidja Belhadi, présidente de l'association "algériennes managers et entrepreneurs" (AME), créée en 2005.

En dépit du chiffre élevé de femmes ayant un registre de commerce, selon le CNRC, *"le taux de femmes chef d'entreprises en Algérie reste stable, entre 3 et 4 % "*, a-t-elle fait savoir en marge d'une cérémonie à l'occasion de la Journée internationale de la femme. L'AME, a-t-elle poursuivi, a lancé une étude à l'échelle nationale pour recenser le nombre exact de femmes chefs d'entreprise activant réellement sur le terrain. *«Les femmes entrepreneurs éprouvent de nombreuses difficultés dans leur longue marche pour la création de leur entreprise"*, a-t-elle souligné. Mais, ajoute Khadidja Belhadi, *"les vrais problèmes pour une femme d'affaires commencent après la création de son entreprise"*. Elle en veut pour preuve les difficultés auxquelles font face les femmes chefs d'entreprises pour accéder aux marchés. *«L'obtention d'un marché est le plus grand problème qui bloque la femme d'affaires algérienne, notamment celles qui soumissionnent pour des projets dans le secteur de la construction",* a-t-elle affirmé. Pour contourner cette discrimination, Mme Belhadi estime qu'il faut instaurer un système de quotas pour les femmes chefs d'entreprises dans l'attribution des marchés publics. La première responsable de l'AME, qui compte près de 500 adhérentes, a par ailleurs relevé les efforts consentis par les pouvoirs publics pour encourager les femmes à créer leur propre activité, rappelant les différents dispositifs mis en place pour faire participer la femme algérienne à la vie économique de la nation.

"Pour créer sa propre entreprise, la femme algérienne n'éprouve aucune difficulté, les dispositifs de l'Etat sont ouverts à tous, et pas uniquement aux femmes. L'aboutissement d'un projet dépend uniquement de sa faisabilité'", a-t-elle souligné

I. A.

LE MSP, ENAHDA ET EL ISLAH ONT SIGNÉ LA CHARTE HIER

Naissance de la «coalition de l'Algérie verte»

Les islamistes, contrairement à la majorité des anticipations, ont finalement scellé leur union en prévision des élections législatives du 10 mai prochain, voire même au-delà de cette date.

PAR KAMAL HAMED

Les islamistes en rangs serrés...

Trois partis affiliés à cette mouvance, à savoir le MSP, Enahda et El Islah, viennent en effet de donner naissance à une alliance tant espérée et souhaitée par les troupes islamistes. Aboudjerra Soltani , président du MSP, Hamlaoui Akouchi, secrétaire général du mouvement El Islah et Fateh Rebai, secrétaire général du mouvement Enahda, ont apposé leur signature sur le document donnant naissance à ce qu'ils ont dénommé la «coalition de l'Algérie verte». Cela s'est passé hier à Alger au cours d'une cérémonie qui a vu la présence de l'ensemble de l'état-major des trois partis ainsi que d'autres invités. Dans cette charte, les signataires ont énuméré les objectifs assignés à cette nouvelle coalition. Au nombre de 25, ces objectifs comprennent, entre autres, la consolidation de l'unité nationale, de l'Etat de droit, la poursuite des réformes politiques, à travers notamment la révision de la Constitution, la libération de compétition politique et la protection de la volonté du peuple. Cette charte comprend également les grands principes sur lesquels est fondée cette coalition. Il en est ainsi de l'Islam, religion de l'Etat, de la proclamation du 1er Novembre, du système démocratique et républicain, la protection des libertés individuelles et collectives, des droits de l'homme et du pluralisme. Cette coalition est incontestablement une première dans les annales politiques de cette mouvance qui n'a jamais réussi auparavant à accorder ses violons. *«Nous sommes à jamais sortis de la phase des conflits à celle du resserrement des rangs»*, a en effet indiqué le président du MSP dans son allocution avant d'ajouter que *«cette coalition va ouvrir une nouvelle page où l'égoïsme partisan n'aura plus de place»*. C'est vraiment à juste titre qu' Aboudjerra Soltani a évoqué le début d'une nouvelle ère puisque cette dernière va se traduire lors des élections législatives du 10 mai par l'entrée en lice de cette coalition triangulaire dans cette compétition électorale avec des listes communes. Critiquant ceux qui ont parié sur l'échec de cette alliance, qui se recrutent y compris dans le camp des islamistes, Aboudjerra a précisé que *«cette coalition vise non seulement à la recomposition de la scène politique, mais également à mettre fin à la légitimité historique»*. Cependant le leader du MSP, qui a dénoncé l'islamophobie, a voulu se montrer rassurant en soulignant que cette *«coalition n'est contre aucune force politique puisque son seul souci reste d'œuvrer en faveur de l'Algérie verte»*. Mettant plus de religiosité dans leurs discours, les leaders des mouvements d' El Islah et d' Enahda, ont tous deux souligné que *«cette coalition est un rapprochement de Dieu»*. Fateh Rebai, le SG d'Enahda, dira que *«cette coalition est exceptionnelle et porte en elle les prémices du changement»*, ajoutant, à l'instar de Aboudjerra Soltani, que *«cette coalition n'est contre personne»*. Il devait aussi préciser, comme pour démentir certains, que cette alliance n'a pas uniquement une vocation électoraliste puisque elle s'inscrit dans la durée et ce, conformément aux principes énoncés dans la charte signée hier. Hamlaoui Akouchi a, de son coté, invité les jeunes à aller voter en masse les mettant ainsi en garde contre l'abstention. **K. H.**

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Conférences régionales des responsables consulaires en France

Des conférences régionales des responsables consulaires d'Algérie en France se tiendront à partir de jeudi successivement à Paris, Strasbourg, Lille, Marseille et Lyon dans le cadre de la préparation des élections législatives du 10 mai prochain, selon une source diplomatique.

Présidées par l'ambassadeur d'Algérie en France, Missoum S'bih, elles ont pour objet de permettre une mise en œuvre coordonnée de l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires et directives de l'administration centrale pour "*assurer un bon déroulement*" de ces élections garantissant un scrutin "*régulier, libre et transparen*t". Ces conférences de coordination régionales passeront également en revue l'ensemble des dispositions prises ou envisagées par les consuls généraux et consuls pour réunir, "*dans le strict respect du devoir de neutralité de l'administration consulaire, les conditions d'une large participation de la communauté nationale à cette importante échéance électorale*", a ajouté la même source. Prévues à Paris les 8 et 9 mars, à Strasbourg les 14 et 15 mars, à Lille les 20 et 21 mars, à Marseille les 27 et 28 mars et Lyon les 2 et 3 avril, elles regrouperont l'ensemble des consuls généraux et consuls situés dans les sphères géographiques correspondantes. Le corps électoral de la communauté nationale établie à l'étranger s'élève à 988.229 électeurs, dont 80% se trouvent en France, contre 928.403 recensés lors de l'élection présidentielle de 2009, selon le secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah. Cet électorat sera réparti dans quatre zones géographiques disposant chacune de deux sièges au Parlement. Sur les quatre zones géographiques instituées, deux sont en France. La zone 1 regroupe les circonscriptions consulaires de Paris, Nanterre, Bobigny, Vitry, Pontoise, Lille, Strasbourg et Metz. Le dépôt de candidatures de cette zone, en prévision notamment des élections législatives du 10 mai prochain, s'effectue auprès du consulat général d'Algérie à Paris.

La zone 2 est constituée des circonscriptions consulaires de Lyon, Nantes, Besançon, Grenoble, Saint-Etienne, Marseille, Nice, Montpellier, Toulouse et Bordeaux. Le consulat général d'Algérie à Marseille a été choisi comme lieu de dépôt de candidatures dans cette zone.

R. N.

A TRAVERS 7 CIRCONSCRIPTIONS DE L'EST DU PAYS

Installation des sous-commissions locales de supervision des élections législatives

PAR RAYAN NASSIM

Les sous-commissions locales de supervision des prochaines élections législatives ont été installées mercredi dans 7 circonscriptions électorales dans l'est du pays. Les cérémonies d'installation, présidées par des magistrats membres de la commission nationale de supervision des élections législatives, se sont déroulées en présence des autorités des wilayas concernées, de représentants de partis, de cadres des instances judiciaires locales et de membres de la société civile.

Dans la wilaya de Tébessa, les membres de la sous-commission locale et son président, Mohamed Derbal, magistrat, ont été installés par Allaoua Bouchelik, conseiller à la Cour suprême, membre de la commission nationale de supervision des élections législatives, tandis qu'à Jijel, c'est Rabah Kouira qui a présidé la cérémonie d'installation de la sous-commission locale. Celle-ci, composée de quatre magistrats dont une femme, est présidée par Ahmed Rahim.

En marge de cette cérémonie, le wali a indiqué, dans un point de presse, que l'administration locale ne ménagera aucun effort pour la préparation et le bon déroulement de la prochaine échéance électorale, précisant que "*tous les moyens humains et matériels seront mobilisés pour cette opération*".

La sous-commission de supervision des élections législatives du 10 mai prochain a été installée, dans la wilaya de Batna, par Djamel Graoui, conseiller à la Cour suprême, au cours d'une cérémonie organisée à la maison de la culture. Composée de 4 magistrats, cette sous-commission est présidée par Mebarek H'mida, conseiller à la Cour suprême. Dans les wilayas d'Oum El-Bouaghi et de Souk Ahras, les sous-commissions locales de supervision des élections législatives ont été présidées, respectivement, par Souad Adjali et Abdelkader Bouzitouna, membres de la commission nationale, qui ont également installé les présidents respectifs de ces deux sous-commissions, en l'occurrence Hocine Benboudriou et Ali Bakhouche, magistrats.

Abdelkader Hamdane, membre de la commission nationale de supervision des élections législatives, a présidé la cérémonie d'installation de la sous-commission d'El Tarf, tandis que dans la wilaya de Biskra, la sous-commission constituée de 4 membres et présidée par Belkacem Boukhlouf, magistrat à la Cour suprême, a été installée par Hachemi Mellak, membre de la commission nationale.

Quelques-uns parmi les membres de la commission nationale ont rappelé, à l'occasion de ces cérémonies d'installation, les dispositions de la loi organique portant régime électoral. Ils ont notamment souligné que ce texte confère aux sous-commissions le pouvoir de prendre les dispositions nécessaires en cas de constatation de dépassements ou de violation de la loi durant le déroulement du scrutin

R. N.

MARCHÉ DES ASSURANCES AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Alliance Assurances propose trois nouvelles offres

La compagnie d'assurance algérienne privée, Alliance Assurances, lance, à partir d'aujourd'hui, trois nouvelles offres d'assurances automobile, ont indiqué les responsables de cette société hier à Alger. L'introduction de ces trois offres, a expliqué son premier responsable Hassen Khelifati, permettra d'enrichir et d'apporter de nouvelles innovations au marché algérien des assurances. La première offre, destinée exclusivement aux femmes à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, s'intitule OTOPlus Laki. "Par cette offre nous espérons assurer un peu plus les femmes car l'important pour nous c'est de leur permettre de se sentir en sécurité", a expliqué M. Khelifati. La seconde offre, qui porte le nom d'OTOPlus Raha est une assurance tous risques globale se basant sur une proposition concrète, avec notamment un réseau de 208 points de vente répartis sur 40 wilayas du pays. OTOPlus Raha, a-t-on ajouté, est une offre qui dispose d'une exclusivité assurance dès 0 kilomètre sans franchise. "C'est-à-dire que le client est assisté même si la panne survient dans son propre garage contrairement à l'offre existante déjà sur le marché et qui garantit une assistance dès 25 km", a dit M. Khelifati. La troisième offre, portant le nom d'OTOPlus Amane, bénéficie pour sa part, d'une protection financière complète lorsqu'il s'agit d'une tierce personne identifiée.

Selon les responsables de cette société d'assurances, cotée à la Bourse d'Alger, l'ambition est de faire basculer l'assurance en Algérie dans l'ère du marketing avec une série d'offres bien ciblées. «Nous faisons entrer l'univers linguistique et de compréhension du consommateur algérien», a tenu à préciser Adel Nabil, vice-président exécutif d'Alliance Assurances. Et pour ce faire, a-t-il argué, sa société entreprend de mettre sur le marché des offres visant plusieurs segments, à commencer par le «Retail», où, dit-il, le consommateur trouvera des assurances qui accompagnent ses besoins et évolutions. Le second segment, lui, est la Corporate, c'est-à-dire, les offres destinées aux entreprises. «La qualité de la production est importante chez ce type de clientèle d'où l'importance du rôle de l'assurance en cas de sinistre quelconque», a-t-il dit.

Pour la nouvelle année, cette société d'assurances privée entend procéder à l'ouverture d'une agence par semaine et de proposer deux offres par an, pour dit-on, rester leader sur le marché algérien des assurances en tant que «meilleure compagnie d'indemnisation du marché».

Massinissa Benlakhal

OUVERTURE DU 3E SALON INTERNATIONAL DU MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE

«Baisse de 23 % des importations de produits pharmaceutiques»

«En trois années seulement, la consommation de médicaments génériques en Algérie touche déjà plus de 23 % des patients traités. Une tendance qui devrait s'accentuer du fait, à la fois, de l'importance des investissements en cours dans le secteur du générique, mais également d'une veille sectorielle conséquente, de la part de la tutelle, qui interdit successivement l'importation de listes de médicaments au fur et à mesure que leurs équivalents génériques sont produits en Algérie» soulignent les responsables de la 3e édition du salon '' AlGeneric''

PAR AMAR AOUIMER

Inauguré, hier au Palais des expositions de la Safex, cet évènement organisé par Algency Events en collaboration avec la Safex et parrainé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, est placé sous le thème de "Le générique, un médicament pour tous !''.

Les promoteurs de cette importante manifestation économique et commerciale estiment que *" ce salon est en train de devenir un véritable espace de référence et de débats annuels sur les enjeux et les perspectives pharmaceutiques et, par la même, de santé publique"*. Ils ajoutent *«qu'Algeneric est inscrit, désormais, dans le cadre d'un processus de développement global du secteur pharmaceutique en Algérie, et étroitement connecté à la stratégie sectorielle de promotion d'une production locale du médicament, qui ne peut que reposer sur le développement d'une industrie du produit générique chez nous »*. Par ailleurs, les organisateurs de cet évènement indiquent que *«cette 3e édition mise sur les grandes avancées du secteur, enregistrées durant l'année 2011, et qui ont vu, à plusieurs niveaux, des acquis remarquables qui ne peuvent, globalement, que déteindre sur la santé du citoyen, sur les conditions socioprofessionnelles des travailleurs de la santé tous corps confondus, ainsi que sur la situation économique du secteur, grand utilisateur de devises à l'importation»*.

Ival Pharma veut s'affirmer sur le marché local

Parmi les entreprises exposantes, Ival Pharma, qui participe pour la 3e fois consécutive à ce salon, veut investir le marché domestique des médicaments génériques.

Ainsi, le directeur régional Centre, Taiondj Fethi, nous explique que *«pour cette édition du salon Algeneric, Ival Pharma est en quête de promotion de ses produits et de ses médicaments génériques en Algérie, qui sont aussi efficaces que les molécules. Nous voulons lancer un message consistant à préciser que ces médicaments sont fiables et efficaces»*.

Il s'agit, a t-il dit, *«de faire connaître nos médicaments et inciter les gens à consommer le médicament générique»*. Ival se positionne parmi les grandes entreprises algériennes productrices de génériques à l'ouest du pays, mais vise à diversifier ses gammes de produits par le biais de ses laboratoires en matière de cardiologie et de médecine générale, afin de contribuer au développement du marché algérien, selon Fethy. Aussi, cette entreprise ambitionne de se consacrer à des activités exportatrices, mais pour le moment, elle souhaite satisfaire le marché algérien.

Sur le plan des investissements, Ival Pharma a consenti des financements pour les unités de production tandis que d'autres opérations d'investissement sont en vue, a-t-il souligné, précisant que *«cela a pour objectif essentiel d'enrichir la gamme de nos médicaments»*. Les responsables de ce salon indiquent, par ailleurs, que *«l'important consiste à mener à bien une politique mesurée qui veille, à tout instant, à promouvoir l'investissement industriel local dans le secteur pharmaceutique, tout en prémunissant les citoyens de pénuries de médicaments qui ne servent, ni les opérateurs économiques locaux, ni les patients algériens »*. Avançant des données statistiques, ils montrent que *«la politique sectorielle exhibe indiscutablement ses avancées, avec d'ores et déjà, pas moins de 400 médicaments interdits à l'importation, car leur utilisation est assurée par des industries pharmaceutiques locales »*.

Ils estiment, par ailleurs, que *«grâce à cette politique, le taux des importations de médicaments a connu une baisse de plus de 23 %, et cela à travers la seule confrontation de chiffres très parlants des premiers trimestres 2009 et 2010»*.

A. A.

LE POSSIBLE DÉFAUT DE PAIEMENT DE LA GRÈCE INQUIÈTE TOUJOURS

L'euro remonte face au dollar

La monnaie européenne remontait un peu de terrain face au dollar mercredi, après deux jours consécutifs de repli, dans un marché dominé par les craintes sur un possible défaut de paiement de la Grèce, épicentre de la crise de la dette en zone euro. L'euro valait 1,3143 dollar contre 1,3113 dollar la mardi soir, après être tombé à 1,3103 dollar, un plus bas depuis deux semaines. L'euro progressait légèrement face à la monnaie japonaise à 106,17 yens contre 106,06 yens la veille.

Le dollar reculait face à la devise nippone à 80,77 yens contre 80,88 yens mardi soir.

Si les cambistes profitaient de la nette baisse de la monnaie unique européenne en début de semaine pour effectuer quelques achats à bon compte, l'euro restait sous pression mercredi, alors que les cambistes s'interrogent toujours sur le niveau de la participation volontaire des créanciers privés de la Grèce à l'effacement d'une partie de la dette souveraine du pays.

Cette opération est une condition essentielle préalable au versement d'une nouvelle aide financière à la Grèce afin d'éviter au pays un défaut de paiement sur sa dette courant mars.

Les banques, les fonds spéculatifs et de pension et autres compagnies d'assurance détenant des obligations souveraines grecques ont jusqu'à la fin d'aujourd'hui pour dire si oui ou non elles participent à l'opération d'échange d'obligations, une sorte de faillite contrôlée, inédite par son ampleur dans l'histoire financière. Les investisseurs craignent un éventuel défaut de paiement désordonné du pays si le nombre de créanciers ne prenant pas part à cet échange est élevé. De plus, la situation espagnole inquiète les cambistes depuis l'annonce vendredi par le chef du gouvernement Mariano Rajoy que le déficit public espagnol serait de 5,8% cette année, et non de 4,4% comme prévu dans son programme pour parvenir au maximum autorisé de 3% par l'Union européenne (UE) en 2013.

La livre britannique perdait un peu de terrain face à l'euro à 83,50 pence pour un euro, mais montait légèrement face au billet vert à 1,5740 dollar.

La devise helvétique se stabilisait face à l'euro à 1,2055 franc suisse pour un euro, et progressait un peu face au dollar à 0,9171 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.676,55 dollars contre 1.669 dollars mardi soir.

R. E.

14E SALON INTERNATIONAL DE LA LOGISTIQUE ET DE LA MANUTENTION DE BARCELONE

Participation d'entreprises algériennes de l'emballage

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) invite les entreprises algériennes à prendre part au SIL 2012, le 14e Salon International de la logistique et de la manutention se tiendra à Barcelone (Espagne) du 5 au 7 juin 2012 au Parc d'exposition Gran Via de Fira de Barcelone.

L'agence indique que « partant du constat que «logistique égale rentabilité économique», ses organisateurs situent cet événement comme le «salon leader en Espagne et au Sud de l'Europe» et constitue en tant que centre de référence international de l'ensemble des acteurs de la supply chain, une plateforme d'affaires et de networking entre «l'Arc Méditerranéen et l'Amérique Latine».

Au programme de cette manifestation sont prévus l'organisation du 10e forum méditerranéen de la logistique et du transport, le 5e sommet méditerranéen des ports et le 15e symposium des directeurs de logistique. SIL 2012, réunit l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique, de la manutention dans les pourcentages inhérents à différents domaines.

Il s'agit, en fait, des systèmes de transport et logistiques infrastructures et immobilier (42%), la télématique, e-business, télécommunications solutions IT (31%) et le stockage, les équipements, la manutention et l'emballage (27%).

A. A.

SETIF

Réhabiliter les chaussées endommagées par les intempéries

Une enveloppe de 220 millions de dinars a été votée par l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif pour la réhabilitation des artères endommagées par les intempéries du mois de février dernier, a indiqué le président de l'APC, Mohamed Dib, ajoutant que l'opération sera lancée "dans les tout prochains jours" par des entreprises qualifiées pour avoir déjà pris en charge des travaux similaires dans plusieurs secteurs de la ville. Un planning des travaux a été établi, accordant "la priorité aux voies ne posant pas de problèmes de réseaux divers et ayant une importance dans la fluidité du trafic automobile", a souligné M. Dib. La première tranche des travaux comprend sept opérations visant la remise en état des routes dans les cités de La gare, El Moustakbal, Kaâboub, Yahiaoui et 750 logements. Cette opération donnera également lieu au renforcement en béton bitumineux de la "Coopérative Berarma", de la cité Bouaroua, des rues Larbi Ben M'hidi et Cheraga-Laïd. La deuxième tranche des travaux concernera plusieurs autres cités, notamment les rues du Fida, frères Meslem, Zaghlaoui et Rabah Ali, toutes situées au centre-ville. En 2011, la commune de Sétif avait réservé un montant de 320 millions de dinars pour réhabiliter 42 km de chaussées urbaines sur un réseau totalisant un linéaire de 500 km, a rappelé le président de l'APC.

CAP DJINET (BOUMERDES)

Réalisation d'une méga centrale de production d'électricité

Une méga centrale de production de l'électricité d'une capacité de 1.200 mégawatts (MGW) sera réalisée "prochainement" dans la localité de Cap Djinet (Boumerdès), selon le directeur de l'Energie et des mines (DEM) de la wilaya. L'ouverture des plis pour la sélection de l'entreprise devant se charger de sa concrétisation se fera avant la fin du mois courant, a précisé à l'APS M. Abdelkader Khour, soulignant que les préparatifs inhérents au lancement des travaux sont programmés pour juin prochain, au plus tard. Selon ce responsable, cette centrale, qui fonctionnera au gaz, sera implantée sur une surface de près de 18 ha spécialement sélectionnée sur le littoral de Cap Djinet pour sa conformité avec les critères nécessités par ce genre d'installations, dont sa proximité avec la RN 24. Ce site a été aussi sélectionné à proximité de l'actuelle centrale de 600 MGW qui fonctionne depuis plusieurs années déjà dans la région, pour faciliter la couverture des besoins en eau de la nouvelle centrale. Un délai de 48 mois est fixé pour la concrétisation de ce projet, dont il est attendu la création de près de 2.600 postes de travail permanents, en plus d'un nombre incalculable d'autres emplois indirects.

M'SILA

3.048 logements publics locatifs à attribuer avant fin juin

Un quota de 3.048 logements publics locatifs (LPL) sera attribué "avant fin juin prochain" dans quatre communes de la wilaya de M'sila, ont indiqué les services de la wilaya. Près de la moitié de ce programme, soit 1.427 logements, sera attribuée au chef-lieu de la wilaya où ces unités ont été réalisées au nouveau pôle urbain de lÆentrée Nord de la ville, ont précisé les mêmes services, soulignant que 1.001 autres logements concerneront la commune de Boussaâda. Les communes de Sidi-Aïssa et de Magra se partagent, avec respectivement 357 et 263 unités, le reliquat de ce programme qui devrait "contribuer à atténuer quelque peu la crise du logement" dans la wilaya du Hodna où pas moins de 150.000 demandes sur le logement social sont enregistrées.

APS

BOU-ISMAIL, OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

Réalisation prochaine d'une STEP

L'Office national de l'assainissement (ONA) de la wilaya de Tipasa a annoncé le lancement prochain des travaux de réalisation d'une station d'épuration et de traitement des eaux usées (STEP) à Bou-Ismaïl.

PAR BOUZIANE MEHDI

D'une capacité de traitement de 150.000 équivalents habitants (deux fois plus grande que les trois déjà opérationnelles), cette nouvelle station, qui sera la quatrième dans la wilaya, coûtera la bagatelle de 2 milliards de dinars, a précisé l'Office national de l'assainissement à l'APS, ajoutant que celle-ci est destinée à la prise en charge du traitement et de l'épuration des eaux usées et ménagères (non industrielles) des communes de Bou-Ismaïl, Bou Haroun, Khemisti, Fouka et une partie de celle de Douaouda. Située à l'entrée Est de la commune de Bou-Ismaïl, sur une superficie de 8 hectares, la réalisation de cette station vise à mettre fin au casse-tête des rejets des eaux usées en mer qui ont fortement pollué le littoral de la wilaya, selon des responsables de la Direction de l'environnement. A ce jour, la wilaya de Tipasa dispose de trois STEP implantées respectivement à Tipasa, Koléa et Hadjout. Les stations de Tipasa et de Bou-Ismaïl entrent dans le cadre du schéma de protection du littoral et de certaines zones touristiques et agricoles de la wilaya, sachant que cette dernière a inscrit à son actif 16 zones d'expansion touristique et possède deux périmètres irrigués, celui de la Mitidja-Ouest (24.400 ha) et celui du Sahel-Ouest de 2.880 ha, ont indiqué les mêmes responsables de l'Office à l'APS, soulignant que les eaux épurées ainsi que les boues récoltées dans les stations de traitement seront destinées à l'agriculture. Quant aux rejets des eaux usées de la zone d'activités de Bou-Ismaïl, à l'origine de la pollution du littoral de la commune, la même source a indiqué que ces derniers ne seront pas acheminés vers la station d'épuration, destinée uniquement à la récupération des eaux usées ménagères. Concernant la prise en charge des rejets des entreprises installées dans la zone d'activité commerciale, le même responsable a souligné, selon l'APS, que celles-ci ont fait l'objet de plusieurs mises en demeure les sommant de traiter leurs eaux avant de les rejeter dans un collecteur à part et ce, en application de la réglementation en vigueur relative à la protection de l'environnement.

B. M.

MEDEA, SALON DE LA CRÉATIVITÉ FÉMININE

Une centaine de participantes à la 8e édition

Une centaine de participantes ont pris part à la 8e édition du Salon de créativité féminine de Médéa, ouverte mardi à la Maison de l'artisanat.

Ce salon, qui prend fin aujourd'hui 8 mars, a mis en compétition des femmes créatrices d'une dizaine de localités, sélectionnées pour la phase finale du concours de la meilleure création féminine, organisé conjointement par les directions du tourisme et de l'artisanat et de la culture.

Les participantes au Salon ont exposé des produits culinaires traditionnels et le fruit de leurs travaux manuels et d'artisanat, couvrant des domaines très variés, tels que la peinture sur soie, la broderie, la tapisserie, le prêt-à-porter, inspirés du patrimoine ancestral local, avec, toutefois, une "touche moderne" pour séduire une potentielle clientèle féminine, avide d'authenticité et d'originalité.

Les visiteurs ont pu, à l'occasion de cette manifestation culturelle, découvrir un large éventail de travaux manuels féminins traditionnels, déclinés sous des formes affinées et adaptées à notre époque, notamment en matière de literie, d'habits d'apparat, de produits de décoration d'intérieur et floraux, reflétant le savoir-faire féminin local. Au-delà de son aspect compétitif, ce Salon représente une aubaine pour ces jeunes créatrices, dont beaucoup espèrent faire bonne impression sur le public et tirer profit de la présence des opérateurs économiques locaux pour se faire connaître et décrocher d'éventuels contrats de vente, indispensables à la survie de leurs métiers. Ce Salon constitue, en outre, une opportunité pour promouvoir des métiers séculaires, comme le travail de la laine, du cuir et de la poterie, menacés de disparition par la forte concurrence des produits d'importation, et que tentent de sauvegarder des "mains ingénieuses", venues des lointains villages de l'ancienne capitale du Titteri.

APS

ORAN, LUTTE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

325 femmes en difficulté prises en charge en 2011

En 2011, 325 femmes en difficulté ont été prises en charge au niveau des différentes cellules d'écoute relevant de la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya d'Oran.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les personnes concernées et leurs enfants bénéficient d'une assistance psychologique et juridique prodiguée par des professionnels en la matière, a précisé à l'APS Mme Nassima Tabet, responsable du service "Solidarité Familles /Mouvement associatif" de la DAS, ajoutant qu'à l'exception d'une seule d'entre elles, les victimes de violence conjugale reçues en 2011 ont refusé de porter plainte, la plupart préférant opter pour d'autres formes d'aide comme l'accès à un emploi via les dispositifs mis en œuvre par l'Etat.

Exercer un travail rémunéré permet aux femmes en détresse de *"gagner une indépendance financière qu'elles considèrent comme la meilleure voie vers la solution à leur problème"*, a expliqué Mme Tabet.

Selon les cas traités, d'autres modes de règlement sont également proposés par les services spécialisés de la DAS, a ajouté la même responsable à l'APS en citant pour exemple la thérapie familiale avec la participation du conjoint ou du frère de l'intéressée.

La Direction de l'action sociale met à la disposition des personnes concernées le Bureau "SOS familles" en son siège, le Service d'observation en milieu ouvert (SOEMO), à haï Ibn Sina (ex-Victor Hugo), le SAMU social à haï Mahieddine (ex-Eckmühl) et ses antennes opérationnelles au niveau de toutes les communes (filet social).

C'est dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la femme que la journée d'étude a été initiée par l'association d'Aide aux victimes femmes et enfants (AVIFE du réseau Wassila d'Alger).

Cette manifestation a été organisée en partenariat avec la DAS d'Oran et plusieurs acteurs concernés par la prise en charge des femmes en détresse, à l'image de l'association "Femmes algériennes revendiquant leurs droits" (FARD), de l'"Association féminine pour l'épanouissement de la personne et l'exercice de la citoyenneté" (AFEPEC) et "Femmes algériennes médecins" (FAM). Les participants ont, selon l'APS, insisté, en substance, sur la nécessité de conjuguer leurs efforts afin d'assurer une bonne efficience aux méthodes de travail et d'accompagnement des femmes en difficulté.

B. M.

BENI ABBES, RÉHABILITATION DU KSAR D'AOUROUROUT

150 jeunes volontaires

Au moins 150 jeunes ont pris part, mardi dernier, à des actions de volontariat pour la réhabilitation du Ksar d'Aourourout, dans la commune de Béni-Abbès, a indiqué le président de l'association locale éponyme de solidarité et revivification des traditions (AADSRDT). L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 11 du mois en cours, est initiée avec la contribution humaine et logistique de l'association des échanges de volontaires sans frontière "Ennasseria" de la wilaya de Boumerdes (AEVF), et la commune de Béni-Abbès (241 km au sud de Bechar) et a pour tâche de mener des travaux de réhabilitation dans ce Ksar édifié depuis plus de 15 siècles, a précisé M. Abdelkader Talmani. Seize chantiers spécialisés seront ouverts à cette occasion pour la réalisation de travaux de réhabilitation et d'aménagement de plusieurs habitations et lieux communs du ksar, objet de travaux de même nature depuis plus de trois années, à l'initiative de l'association locale d'Aourourout de solidarité et revivification des traditions, a indiqué son président.

Des spécialistes, notamment des architectes, ingénieurs et techniciens de travaux, membres des deux associations, sont mobilisés pour l'encadrement de ces chantiers dont le principal objectif est une prise en charge conséquente du patrimoine architectural de la région de Béni-Abbès. L'AADSRDT a déjà procédé à la réhabilitation d'une douzaine d'habitations de ce site architectural, reconvertis en gîtes touristiques, de même qu'elle a créé, en son sein, un centre d'activités de l'artisanat et des métiers pour les femmes de la région afin de valoriser et pérenniser plusieurs créneaux de l'artisanat local, a ajouté M.Talmani. En marge de ces chantiers, figurent également des rencontres-débats sur la nécessité de la participation du mouvement associatif à la protection et la mise en valeur du patrimoine matériel à travers le pays.

APS

SOUK-AHRAS

Bilan des dégâts des dernières intempéries

Le bilan des dégâts causés au secteur agricole à la suite des intempéries qui ont récemment affecté la wilaya de Souk Ahras, fait ressortir la perte de 7.124 animaux d'élevage et la destruction de "vastes superficies céréalières et arboricoles", a indiqué le directeur des services agricoles (DSA). Les abondantes chutes de neige qui se sont abattues sur la wilaya ont provoqué la perte de 6.148 ovins, de 175 bovins et de 801 caprins dans les communes de Aïn Zana, Ouled Driss, Sedrata, Bir Bouhouch, Zouabi, Khedara, Ouled Moumène, Henancha et Mechrouha, a précisé M. Abderrahmane Mansouri dans une déclaration à l'APS. Ces intempéries ont également dévasté 100 hectares de champs céréaliers et 10 hectares de vergers d'arbres fruitiers (oliviers, pommiers, poiriers et cerisiers). Elles ont aussi détruit 1.550 ruches et provoqué des glissements de terrain sur 1.000 hectares de terres agricoles, a ajouté ce responsable qui a estimé à 195 millions de dinars le montant total des dégâts. Le directeur du secteur a également assuré que les agriculteurs sinistrés seront intégrés aux programmes de soutien agricole, en plus de l'indemnisation qui sera versée aux fellahs ayant souscrit une police d'assurance auprès de la Caisse nationale de mutualité agricole.

ANNABA

1,55 milliard de dinars pour l'amélioration urbaine

Une enveloppe de 1,55 milliard de dinars a été retenue, au titre de l'exercice 2012, pour financer des travaux d'amélioration urbaine dans une douzaine de sites urbains de la wilaya d'Annaba, selon la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).
Neuf parmi les quartiers visés, pour lesquels un montant de 790 millions de dinars a été réservé, sont situés dans la commune de Annaba, a précisé la même source, citant notamment les cités Valmascort, Oued Dheb, La Menadia, Port-Said, L'orangerie et Les Frênes. Les trois autres sites programmés pour une dotation financière de 760 millions de dinars se trouvent dans les nouvelles zones d'extension urbaine de Boukhradra et de Kherraza (commune d'El Bouni) et d'El-Harrouchi (Ain Berda). En 2011, neuf sites d'habitation avaient bénéficié de travaux d'amélioration urbaine pour un montant de 1,5 milliard de dinars également, a rappelé la DUC.
Outre l'amélioration du cadre de vie dans une dizaine de cités du chef-lieu de wilaya, cette opération avait notamment permis le bitumage de 28 tronçons routiers à Annaba, El Bouni et El Hadjar .

TEBESSA

Un nouveau quota de 500 logements ruraux

Un nouveau quota de 500 logements ruraux a été accordé à la wilaya de Tébessa à la faveur du programme 2012, a indiqué la Direction du Logement et des équipements publics (DLEP). Ce quota, affecté pour "mieux répondre à la demande exprimée localement", s'ajoute aux 6.000 habitations rurales déjà attribuées à la wilaya de Tébessa dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, et qui ont été réparties à travers les différentes communes. Les commissions de daïras, composées des instances communales, des services de la direction des services agricoles et ceux de la DLEP se pencheront "dans les prochains jours" sur l'étude des dossiers des nouveaux demandeurs de ce type d'habitations qui font l'objet d'une aide de l'Etat de 700.000 dinars. La wilaya de Tébessa avait bénéficié dans le cadre du précédent programme quinquennal de près de 18.000 habitations rurales, a rappelé la DLEP.

APS

AFGHANISTAN

Quatre morts dans un attentat à Kandahar

Quatre civils afghans ont été tués et dix autres blessés mercredi dans un attentat perpétré dans la province de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, fief de l'insurrection talibane, a-t-on indiqué de source sécuritaire. Cet attentat à la moto piégée visait la police des frontières. "Quatre civils, dont une femme" ont été tués et "dix autres personnes" blessées, a affirmé un responsable de la police locale, Mohamed Ali, cité par des agences de presse. Le responsable afghan a attribué cette attaque aux talibans implantés dans le sud de l'Afghanistan.

Les attentats à la bombe sont fréquemment commis par les insurgés talibans qui, chassés du pouvoir fin 2001, mènent une sanglante insurrection en Afghanistan, multipliant les attaques contre des personnalités liées au pouvoir afghan ou contre des sites sensibles. Près de 1.500 civils afghans ont été tués au premier semestre de 2011, selon l'ONU qui tient les talibans pour responsables de 80% de ces décès.

COMMUNAUTÉ EST-AFRICAINE

La Somalie souhaite y adhérer

La République de Somalie souhaite adhérer à la Communauté Est-africaine (CEA) qui regroupe cinq Etats membres, a affirmé, hier, le ministre kenyan des Affaires étrangères, dont le pays préside ce groupement politique et économique.

La demande d'adhésion a été officiellement remise par l'ambassadeur de Somalie à Nairobi au chef de la diplomatie Moses Wetangula pour la transmettre au président kenyan, Mwai Kibaki, qui est l'actuel président de ce groupement politique et économique.

La demande sera examinée par les organes nécessaires de la CEA, ainsi que lors du prochain sommet de la Communauté Est-africaine, a déclaré Wetangula à des journalistes.

L'adhésion de la Somalie lui permettra "de tirer profit des nombreux avantages et atouts qu'offrent le marché commun et l'Union douanière de la Communauté, ainsi que de renforcer la stabilité et la paix dans tout le pays", soulignent des analystes.

La CEA est un groupement de 133 millions d'habitants et composé du Kenya, Rwanda, Ouganda, Tanzanie et Burundi. Les pays membres s'attèlent actuellement
à mettre en place une union monétaire et une fédération politique pour achever le processus d'intégration.

APS

LIBYE, DÉCLARATION DE L'AUTONOMIE DE LA CYRÉNAÏQUE

Une partition du pays à l'horizon ?

Des chefs de tribus et de milices de l'est libyen ont déclaré, mardi, l'autonomie de la région pétrolière de Benghazi, où est née la révolte qui a fait chuter Mouammar Kadhafi, faisant craindre une partition du pays.

Le chef du pouvoir libyen Moustapha Abdeljalil a accusé mardi des pays arabes de soutenir la "sédition", peu après la proclamation de l'autonomie de l'est de la Libye par des chefs de tribus et de milices de cette région pétrolière. Alors que les nouvelles autorités libyennes peinent à stabiliser le pays, des chefs de tribus de l'Est ont, en effet, solennellement annoncé à Benghazi, où était née la révolte contre Mouammar Kadhafi il y a un peu plus d'un an, leur choix du système fédéral.

Cousin de l'ancien roi Idriss al-Senoussi

"La région fait le choix du système fédéral", ont affirmé ces dirigeants dans un communiqué conjoint, qui fait également état de l'élection de Ahmed Zoubaïr à la tête de l'entité baptisée Cyrénaïque, qui s'étend de la frontière égyptienne à Syrte, région natale du colonel Kadhafi. Des milliers de personnes ont assisté à cette cérémonie au cours de laquelle a également été nommé un Conseil chargé de gérer les affaires de cette région, marginalisée durant les 42 années de règne sans partage du colonel Kadhafi et d'où est partie la révolte anti-Kadhafi il y a un an.

Ce Conseil reconnaît toutefois le Conseil national de transition (CNT), au pouvoir qu'il qualifie de "symbole de l'unité du pays et représentant légitime de la Libye aux sommets internationaux". Cousin de l'ancien roi Idriss al-Senoussi renversé par Kadhafi en 1969, Ahmed Zoubaïr est lui-même membre du CNT.

La Libye était autrefois divisée en trois régions administratives : la Cyrénaïque, la Tripolitaine à l'Ouest et le Fezzane au Sud. Le système fédéral a été supprimé en 1963.

Des pays arabes qui craignent d'être "contaminés par la révolution"

"Des pays arabes frères, malheureusement, financent et parrainent la sédition qui s'est produite dans l'Est pour ne pas être contaminés par la révolution", a affirmé Moustapha Abdeljalil, chef du CNT, lors d'une conférence de presse à Tripoli. "Ce qui arrive aujourd'hui est le début d'une conspiration contre le pays. C'est une question très dangereuse qui menace l'unité nationale", a-t-il dit, mettant en garde contre des "conséquences dangereuses" pouvant conduire à une Libye divisée.

Le CNT, qui a déménagé son siège de Benghazi à Tripoli après la libération du pays, peine à exercer son autorité à travers le pays. Beaucoup d'anciens rebelles ont ignoré ses appels à se placer sous l'autorité du gouvernement. Et des organisations de défense des droits de l'Homme ont averti avec insistance ces derniers temps que des milices hors de tout contrôle représentaient actuellement le plus grand défi pour le nouveau pouvoir.

LOCKERBIE

La Libye rejette une visite de la police britannique

Le ministre libyen de l'Intérieur, Fawzi Abdelali, a exclu une visite de la police britannique qui devait se rendre dans le pays pour enquêter, notamment, sur les attentats de Lockerbie perpétrés en 1988. "Il n'existe aucun traité entre la Libye et la Grande-Bretagne qui permette une telle chose", a dit M. Abdelali. "Pourquoi la Grande-Bretagne s'est-elle tue toutes ces années et sort-elle ces sujets maintenant que nous sommes dans une période de transition où nous devons mettre sur pied des institutions à partir de zéro après des décennies de dictature", a ajouté le ministre libyen. "Est-ce que l'Amérique et la Grande-Bretagne n'ont pas accepté des millions de dollars d'el Gueddafi pour clore ce dossier (Lockerbie)?

Qui a libéré Abdelbaset al-Megrahi? Est-ce nous ?", a-t-il encore dit, selon l'AFP. Un attentat contre un avion de la Pan Am, le 21 décembre 1988 au-dessus de la ville écossaise de Lockerbie, avait fait 270 morts, en majorité des Américains. La seule personne condamnée pour l'attentat, Abdelbaset al-Megrahi, vit aujourd'hui en Libye après avoir été libérée en 2011 par l'Ecosse pour raisons de santé. M. Abdelali a proposé que Londres demande aux autorités libyennes d'ouvrir une enquête en Libye, dont elle fournirait les résultats à la police britannique. Mais, selon lui, aucune décision ne pourra être prise avant l'élection d'un nouveau gouvernement en Libye, qui doit d'abord se doter d'une Assemblée constituante fin juin.

APS

PRIMAIRES DU «SUPER MARDI»

Mitt Romney haut la main

Le candidat républicain Mitt Romney a signé plusieurs victoires aux primaires du "Super Mardi" où les électeurs de dix Etats américains s'étaient rendus aux urnes avec, en jeu, un nombre de 419 délégués pour l'investiture républicaine d'août prochain. Le candidat favori Romney, 65 ans, a ainsi remporté la Virginie, Vermont, Ohio, Idaho ainsi que le Massachusetts, dont il a été le gouverneur de 2003 à 2007, tandis que son plus sérieux rival, Rick Santorum, 53 ans, a acquis le Dakota du Nord, Oklahoma et le Tennessee.

Quant à l'ancien président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, 68 ans, il n'a pu décrocher que l'Etat de la Géorgie, dont il a été un élu pendant 20 ans au Congrès, alors que le quatrième candidat républicain, Ron Paul, 76 ans, il n'a pu se qualifier dans aucun Etat. Les résultats de l'Alaska ne sont pas encore connus, le décompte des voix ayant commencé bien tardivement par rapport aux 9 autres Etats en raison du décalage horaire. Sur les 21 consultations électorales menées depuis le 3 janvier dernier, M. Romney en a, ainsi, gagné 10 primaires et 2 caucus.

L'ultra-conservateur, Rick Santorum, a gagné 4 primaires et 3 caucus. Newt Gingrich a gagné uniquement 2 primaires alors que Ron Paul n'a remporté aucune victoire depuis le début des consultations.

Avec ces primaires, Mitt Romney continue à bénéficier d'une solide avance sur ses adversaires quant au nombre de délégués déjà remportés.

Il compte, désormais, 359 délégués, contre 139 pour Rick Santorum, 93 pour Newt Gingrich et 60 pour Ron Paul. Les élections primaires ou caucus, qui ont lieu dans chaque Etat, permettent de désigner des délégués qui soutiendront le candidat de leur choix à la Convention nationale du parti républicain qui désignera formellement, en août à Tampa (Floride), l'adversaire du président sortant Barack Obama.

Le gagnant sera celui qui parviendra à acquérir 1.144 délégués sur les 2.286 qui se réuniront à cette Convention nationale.

MIDI SPORT

MIDI LIBRE N° 1515 | Jeudi 8 mars 2012

LIGUE DES CHAMPIONS

L'AC Milan et Benfica se qualifient pour les quarts de finale

Page 14

COUPE D'ALGÉRIE (1/8ES DE FINALE)

USM Alger - JS Kabylie en vedette

Page 12

CHAMPIONNAT L2 (22E J)

CABBA-USMAn à l'affiche

Le derby de l'Est entre le CAB Bou-Arreridj et l'USM Annaba sera en tête d'affiche de la 22e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, prévue vendredi et samedi et marquée également par le match de la "survie" entre l'US Biskra et le SA Mohammadia.

Page 13

COUPE D'ALGÉRIE (1/8ES DE FINALE)

USM Alger- JS Kabylie en vedette

Les 8es de finale de la Coupe d'Algérie, prévus demain vendredi et samedi réservent des affiches alléchantes. La plus clinquante d'entre elles sera à n'en pas douter la rencontre opposant l'USM Alger à la JS Kabylie. Trois autres matches intéressants opposeront des clubs de ligue 1, dont un remake de championnat qui avait vu le MC Saida battre le CR Belouizdad (2-0), le week-end passé. C'est une évidence, il y aura au moins quatre clubs de ligue 1 en quarts de finale.

PAR MOURAD SALHI

La JS Kabylie tenante du titre se déplacera au stade Omar-Hamadi pour donner la réplique à l'USM Alger. Les Canaris, après avoir évolué deux fois à domicile face au MSPB et au MB Hessasna, qu'ils ont écartés d'ailleurs de la course, se déplaceront cette fois dans la capitale pour croiser le fer avec le troisième du championnat. Cette confrontation entre ces deux vieilles connaissances sera, en effet, la septième dans la même compétition. Pour préparer le match du mieux possible, le staff technique kabyle a programmé un mini stade à Alger à partir d'aujourd'hui jeudi afin de d'éloigner de toute forme de pression. Mais attention, le bilan des Kabyles en championnat incite, par ailleurs, à la plus grande prudence. Le club phare de la Kabylie, après avoir récolté des résultats en deçà des espérances en championnat, comme l'atteste le dernier semi-échec à domicile contre le MC El Eulma, n'aura pas la tâche facile devant cette formation de Soustara qui veut réussir quelque chose de positif cette saison. Avec tout ce qui ce passe, les Canaris peuvent tout perdre. Meziane Ighil, qui a quitté la JS Kabylie il y de cela quelques jours, retrouvera de nouveau ses anciens poulains ainsi que son ancien adjoint Mourad Karouf, devenu premier responsable technique des Jaune et Vert. Le match face aux Rouge et Noir sur leurs bases ne s'annonce pas de tout repos pour les Kabyles en manque de motivation ces derniers temps. S'il n'a jamais perdu un match depuis sa désignation à la tête de l'équipe, le coach Mourad Karouf sera mis devant un vrai test. Certes, rien n'est impossible en coupe, mais la mission des coéquipiers du portier Malik Asselah est loin d'être une simple sinécure. L'opposition sera

rude entre ces deux clubs dont la rivalité date depuis plusieurs années. C'est vrai qu'actuellement l'USMA est mieux classée que la JSK en championnat, mais les matches de coupe d'Algérie procurent une motivation particulière et réserve à chaque fois des surprises. La JSK se rendra dans la capitale avec la ferme intention de défendre son trophée contre l'USM Alger dans un match qui aurait pu être une finale. Avec plus de détermination, la JS Kabylie pourra surprendre l'USM Alger sur ses bases. En tout cas, le rendez-vous de Bologhine s'annonce équilibré et ouvert à tous les pronostics. C'est vrai que les Usmistes partent avec l'avantage du terrain et du public, mais attention dame Coupe, comme on l'a constaté par le passé, n'obéit à aucune logique. Mais une chose est sûre, l'une des deux équipes devra passer à la trappe.

MC Saida-CR Belouizdad un remake

A peine une semaine après le dernier match qui les a opposés en championnat, le CR Belouizdad et le MC Saida se retrouvent de nouveau sur la même pelouse en match de coupe. Le MC Saida auteur d'une belle sortie contre ce même adversaire, aura une belle opportunité de refaire le coup demain. Mais il ne faut pas s'enflammer, le rendez-vous de demain ne sera pas pareil, dame Coupe a un cachet un peu particulier. Certes, les choses ne sont pas aussi faciles, mais le MC Saida pourra refaire le coup en recevant encore une fois ce club algérois qui n'a jamais réussi un résultat positif à Saida. Se trouvant actuellement parmi les clubs menacés par le spectre de la relégation, le formation de Saida doit prendre très au sérieux cette empoignade et arracher le ticket qualificatif qui lui permettra de prolonger davantage son rêve.

L'autre belle affiche de ce tour aura lieu dans la ville des Zianides entre le WA Tlemcen et le MC Alger. Le doyen du football algérien, où rien ne va plus en championnat comme le montre ce dernier résultat de 4 buts à 2 face à l'ASO Chlef, effectuera un déplacement périlleux à Tlemcen. Le WAT qui carbure à plein régime depuis quelques temps, comme en témoigne sa remontée spectaculaire au classement du championnat, ne compte pas rater ce rendez-vous à domicile, mais il tentera de confirmer sa bonne santé.

L'autre match explosif de ces huitièmes de finale sera sans doute le derby de l'Est entre le CSC et l'ASK. Deux équipes de ligue 1 qui n'ont aucun objectif en championnat, sauf d'assurer le maintien parmi l'élite, mais croient, néanmoins, en leur étoile en cette joute où elles comptent se donner à fond. Comme pour les deux premières rencontres, un avantage pour les Clubistes qui recevront leurs voisins au stade Hamlaoui de Constantine qui vibrera certainement au rythme de cette empoignade. Dans la capitale des Hauts-Plateaux, l'ES Sétif recevra le nouveau promu de la ligue 2, la JS Saoura. L'Entente qui est revenue avec une belle victoire de son déplacement à Tébessa en battant l'équipe locale de l'UST sur le score de 2 buts à 0, aura une belle opportunité ce samedi at home pour se qualifier au prochain tour. L'USM Harrach et l'ASO Chlef restent les deux clubs de ligue 1 qui ont bénéficié d'un tirage au sort relativement clément pour ce tour avec le petit poucet, l'IR Bir Mourad Rais pour l'USMH et le CRB Ain Djasser pour l'ASO Chlef. Une seule rencontre mettra aux pises deux clubs du palier inférieur est au programme des huitièmes de finale. C'est celle entre le CRB Ain Ouessara et le WA Boufarik dans une rencontre qui s'annonce à priori équilibré.

M. S.

Programme des 1/8e de finale

Vendredi 9 mars : (15H00)
A Saïda :
MC Saïda - CR Belouizdad
A Aïn Ouessara :
CRB Aïn Ouessara - WA Boufarik
A Alger (20 août 1955) :
IR Bir Mourad Raïs - USM El-Harrach
A Constantine :
CS Constantine - AS Khroub

Samedi 10 mars : (17H00)
A Chlef :
ASO Chlef - CRB Aïn Djasser
A Alger (Omar Hamadi) :
USM Alger - JS Kabylie
A Tlemcen :
WA Tlemcen - MC Alger
A Sétif (8 Mai 45) :
ES Sétif- JS Saoura.

Aït Djoudi s'attend à un match «difficile» face au CSC

Azzedine Ait Djoudi, le nouvel entraîneur de l'AS Khroub, s'attend à un match très difficile face au CS Constantine des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie prévu demain vendredi au stade Hamlaoui de Constantine, *"c'est un derby de l'Est qui s'annonce a priori équilibré entre deux formations qui n'ont pas vraiment une grande différence de niveau. Pour ce qui nous concerne, c'est vrai que le déplacement à Constantine ne sera pas une simple sinécure, mais on aura notre mot à dire. On ira à Constantine pour un seul objectif ; revenir avec une qualification au prochain tour. Dans l'ensemble, nous sommes déterminés pour réaliser un résultat probant. Mes joueurs sont conscients de la tâche qui les attend là-bas, donc ils n'ont qu'a appliquer les consignes sur le terrain*", nous a-t-il indiqué. Après avoir réussi sa première sortie, en allant battre le MC El Eulma sur ses bases, l'ex-coach de l'équipe nationale olympique compte refaire le coup face au CS Constantine. La dernière défaite en championnat contre l'ES Sétif ne semble pas trop inquiet les Khroubis, selon leur coach *: «Notre défaite contre l'Entente de Sétif n'a pas beaucoup influé sur le moral des joueurs. Et puis, ce résultat nous permettra de changer certaines choses qui n'ont pas marché. Tous les joueurs sont déterminés à aller le plus loin possible dans cette compétition nationale. Certes, il y a une préparation spécifique pour ce match important, mais le grand travail est basé sur le plan psychologique. Notre travail se poursuivra dans ce sens tout au long de la semaine»*, a-t-il précisé.

M. S.

TRANSFERT DE SOUDANI

La Fifa demande à l'ASO Chlef de porter plainte contre Guimaraes

La Fédération internationale de football (FIFA) a demandé à l'ASO Chlef (Ligue 1 algérienne de football) de porter plainte contre le Vitoria Guimaraes (D 1/Portugal), avant le vendredi 9 mars, au sujet des indemnités non encore perçues du transfert de l'attaquant international algérien Hilal Soudani, a-t-on appris mardi auprès du club chélifien. La correspondance de l'instance mondiale intervient moins d'un mois après la transmission à la Fifa, de la requête de l'ASO Chlef, champion d'Algérie en titre, par le biais de la Fédération algérienne de football (FAF). Après s'être illustré lors de l'exercice précédent, Soudani avait réussi à atterrir en début du mois d'août dernier à Vitoria Guimaraes où il avait signé un contrat de trois ans. Seulement, le club portugais n'a toujours pas honoré ses engagements envers l'ASO, qui a attendu vainement que les indemnités du transfert de son joueur, estimées à 600.000 euros, soient virées dans son compte bancaire. Depuis qu'il a rejoint Vitoria, Soudani qui avait terminé la saison dernière comme meilleur buteur du championnat (18 buts), ne s'est toujours pas imposé dans l'équipe type de son nouveau club, comme en témoignent ses très rares apparitions dans le onze de départ.

MSP BATNA

L'entraîneur Malik Magra rend le tablier

Malik Magra, entraîneur du MSP Batna (ligue 2 professionnelle de football) a remis sa démission, mardi après-midi, au bureau dirigeant du club, a-t-on appris de l'intéressé. Cette démission est "la conséquence inéluctable des conditions difficiles de travail", a déclaré Magra, estimant qu'il lui était devenu "impossible" de continuer à diriger les entraînements du club. "Je me suis souvent retrouvé seul à faire face aux problèmes du MSPB", a ajouté le désormais ex-entraîneur du Mouloudia qui a déploré "l'absence et l'insouciance" du staff dirigeant du club confronté, a-t-il relevé, à une situation financière "critique, exacerbée par le gel du compte bancaire". Le match nul concédé samedi par le MSPB sur ses bases face au MO Constantine, pour le compte de la 21e journée, a augmenté d'un cran la pression sur Malik Magra qui pourrait être remplacé, murmure-t-on dans l'entourage du club, par Fodil Laalaoui ou Djamel Bendjaballah. Le MSPB occupe après 21 journées la 6ème place du classement de ligue 2 en compagnie de l'USM Annaba avec 31 points.

FC AROUCA

L'Algérien Kheireddine Zarabi suspendu huit mois pour dopage

Le défenseur algérien du FC Arouca (Div 1 portugaise de football), Kheireddine Zarabi, contrôlé positif pour dopage, a écopé de huit mois de suspension infligée par la commission de discipline de la Fédération portugaise de football (FPF), rapporte mercredi la presse locale. La FPF a affirmé que le contrôle anti-dopage subi il y a trois mois par le joueur algérien à l'issue du match de son équipe face à Penafiel, pour le compte de la 7e journée du championnat, s'est avéré positif, selon les analyses effectuées par un spécialiste allemand, précise la même source. La direction du club du FC Arouca a décidé de faire appel de cette sanction auprès de la FPF.
De son côté, Zarabi a démenti avoir pris des substances prohibées, révélant que c'était plutôt un médicament prescrit par le médecin de l'équipe. "Je n'ai pas pris de produit dopant, c'était plutôt un vitamine au nom de Toplang que l'entraîneur nous a demandé de prendre lors de la préparation physique pour mieux récupérer après un travail intensif", a t-il justifié. Kheireddine Zarabi (28 ans), a rejoint le FC Arouca durant l'intersaison en provenance de Leixoes sport club (Div 2 portugaise) pour un contrat de deux ans.

CHAMPIONNAT L2 (22E J)

CABBA-USMAn à l'affiche

Le derby de l'Est entre le CAB Bou Arréridj et l'USM Annaba sera en tête d'affiche de la 22e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, prévue vendredi et samedi et marquée également par le match de la "survie" entre l'US Biskra et le SA Mohammadia.

Le CABBA, leader incontesté de la Ligue 2 avec 14 points d'avance sur son dauphin, la JS Saoura, part favori contre l'USMAn (5e), en net regain de forme et qui fera le déplacement à Bordj Bou Arréridj avec l'objectif de grappiller quelques points pour rester en contact avec les équipes de tête.

L'USM Bel-Abbès (3e) effectuera, pour sa part, un périlleux déplacement à Merouana où l'attend de pied ferme l'équipe locale, l'ABM, 14e et relégable qui veut sortir de la zone rouge du classement. Auteur d'un carton le week-end dernier contre la lanterne rouge, l'USB (5-2), l'USM Blida (9e) s'est relancée quelque peu dans la course à l'accession mais doit confirmer vendredi à Mostaganem contre l'ESM pour continuer à rêver de retrouver l'élite. De même pour l'ASM Oran, qui partage la 9e place avec l'USMB, appelée à ne pas rater

sa réception du RC Kouba, en difficulté actuellement (12e), pour croire toujours à l'accession. L'USB (16e) et le SA Mohammadia (12e, ex aequo avec le RCK) s'affronteront dans un match à six points où le faux-pas est interdit pour les deux équipes si elles ne veulent pas voir leur avenir s'assombrir avec les professionnels de la Ligue 2. Le Paradou AC, avant-dernier au classement, se trouve dans la même situation. Battus samedi dernier à Annaba (1-0), les "Pacistes" n'ont plus le droit à l'erreur et doivent impérativement s'imposer à domicile contre le MSP Batna (6e), une équipe qui n'a pas dit son dernier mot dans la course à l'accession. La rencontre MO Constantine-O Médéa a été décalée à samedi en raison de l'indisponibilité du stade Chahid Hamlaoui qui accueillera, la veille, le derby entre le CS Constantine et l'AS Khroub dans le cadre des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie. Enfin, le match JS Saoura - MO Béjaïa a été reporté au mardi 27 mars en raison de la participation, samedi, de l'équipe de Saoura aux huitièmes de finale de dame Coupe.

APS

Programme des rencontres

Vendredi 9 mars :
A Bordj Bou Arréridj :
CAB Bou Arrèridj - USM Annaba
A Mostaganem :
ES Mostaganem - USM Blida
A Biskra :
US Biskra - SA Mohammadia
A Alger (Hydra) :
Paradou AC - MSP Batna
A Oran :
ASM Oran - RC Kouba
A Merouana :
AB Merouana - USM Bel-Abbès

Samedi 10 mars :
A Constantine :
MO Constantine - O Médéa

CLASSEMENT MONDIAL DE LA FIFA

L'Algérie gagne une place

La sélection algérienne de football a gagné une place et occupe désormais la 35e position au classement mondial du mois de mars de la Fédération internationale de football (FIFA), publié mercredi par l'instance mondiale sur son site internet. Au niveau africain, les "Verts" se retrouvent 3es, derrière la Côte-d'Ivoire, finaliste de la coupe d'Afrique des nations CAN-2012 (15e, 0) et le Ghana (23e, 0). Les adversaires de l'Algérie dans les éliminatoires du Mondial-2014, à savoir le Mali, le Rwanda et le Bénin sont respectivement 42e (+2), 105e (+3) et 127e (+9). Quant à la Gambie, adversaire de l'Algérie au second tour des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations CAN-2013, elle occupe la 123e place, soit 8 rangs de moins par rapport au précédent classement. La sélection zambienne, sacrée championne d'Afrique, a gagné deux places et pointe désormais à la 41e position. Dans le haut du classement, les Pays-Bas (2es, +1) se hissent à la deuxième place du classement derrière l'Espagne et cela à la faveur de sa victoire à l'extérieur contre l'Angleterre (3-2) en amical et de la défaite de l'Allemagne (3e, -1) à domicile (2-1) contre la France. Après un mois d'absence, l'Argentine (8e, +3) fait son retour parmi les dix meilleures nations, au détriment du Danemark (11e, -1).

Les plus nettes progressions sont à mettre à l'actif des équipes africaines, notamment celles qui ont brillé lors des 13 matches du second tour des éliminatoires de la CAN-2013. C'est ainsi que le Congo (101e, +29), le Tchad (112e, +29) et Sao Tome-et-Principe (115e, +53) ont réalisé de bonnes opérations. Sao Tome, de même que l'Estonie (47e, +7), obtiennent ce mois-ci le meilleur classement de leur histoire. Le classement mondial FIFA du mois de mars comptabilise 91 rencontres dont les trois-quarts sont des matches amicaux. Le prochain classement mondial de la FIFA paraîtra le 11 avril 2012.

Bouazza buteur contre Peterborough

L'attaquant international algérien de Millwall, Hamer Bouazza, a contribué mardi soir au large succès en déplacement de son équipe contre Peterborough (3-0) en inscrivant l'un des trois buts de la rencontre comptant pour la 35e journée du championnat d'Angleterre de deuxième division (Championship). Aligné dans le onze de départ, Bouazza a ouvert la marque dès la 5e minute de la partie avant que ses coéquipiers Keogh (70') et Kane (89) n'aggravent la marque. C'est sa seconde titularisation de suite après celle de samedi dernier contre Reading. Il a été remplacé par Craig à la 86e minute du match. A la faveur de cette confortable victoire, Millwall conserve sa 19e place au classement avec 37 points, soit huit points d'avance sur le premier relégable Coventry (29 points). En revanche, Nottingham Forest de l'international algérien Adlene Guedioura s'est incliné à domicile face à Doncaster (1-2).Le milieu du terrain des Verts a joué toute la rencontre. Forest recule d'une place au classement et occupe la 21e position avec 32 points.

LIGUE DES CHAMPIONS

JSM Béjaïa- AFAD en 1/16es de finale

La JSM Béjaia affrontera la formation ivoirienne de l'Académie de football Amadou Diallo en seizième de finale de la ligue des champions d'Afrique de football. Le représentant algérien accueillera son adversaire ivoirien entre le 27 et le 29 avril au stade de l'Unité africaine à Bejaia, alors que la rencontre retour aura lieu en Côte-d'Ivoire entre le 11 et le 13 mai 2012. L'Académie de football Amadou Diallo a composté sa qualification mardi en battant les Diables noirs du Congo (1-0) à Pointe Noire en match retour. Le but de la victoire a été inscrit par Moukoro Cheikh Ahmed à la 90e minute. Lors du match aller, les Ivoiriens s'étaient déjà imposés sur le même score de 1 à 0. Initialement prévue dimanche, cette rencontre avait été reportée pour ce mardi en raison du drame survenu dans la capitale congolaise. Une poudrière a en effet pris feu dans un champ militaire de la ville, provoquant des explosions et de fortes détonations d'armes lourdes qui ont causé plus de 150 morts, de nombreux blessés et des dégâts matériels énormes. De son côté, la JSMB a éliminé la formation tchadienne de Foullah Edifice (3-1, 0-0).

COUPE D'ANGLETERRE

Chelsea en quarts de finale

Chelsea s'est qualifié mardi pour les quarts de finale de la Coupe d'Angleterre grâce à sa victoire à Birmingham (2-0) en match à rejouer des 8es de finale. Deux jours après le limogeage de l'entraîneur portugais Andre Villas-Boas, son successeur Roberto Di Matteo a su remobiliser les troupes pour effacer le match nul (1-1) du premier match, Juan Manuel Mata (54) et Raul Meireles (60) assurant le succès des Londoniens en six minutes chez le pensionnaire de 2e division. Chelsea sera à nouveau opposé à un club de 2e division en quarts, à domicile contre Leicester le week-end du 17-18 mars. Tottenham rejoue mercredi contre le club de troisième division de Stevenage.

CLASSEMENT DU MEILLEUR BUTEUR DU XXIe SIÈCLE

Drogba meilleur réalisateur

L'attaquant international ivoirien de Chelsea (Premier League anglaise), Didier Drogba, est le meilleur buteur mondial du XXIe siècle avec 92 buts, selon le classement provisoire dévoilé mardi par la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques du football (IFFHS). Si son dauphin, l'Allemand Miroslav Klose (SS Lazio/Italie), possède un meilleur bilan comptable avec la Mannschaft (63 réalisations), Drogba a profité de l'incapacité de l'attaquant germanique à briller avec le Bayern Munich sur la scène européenne pour monter sur le trône. L'Ivoirien a pris les devants notamment grâce à son excellent rendement en sélection (54 buts en 85 sélections). S'ils ne sont que 12e et 13e, Lionel Messi (69 buts) et CristianoRonaldo (66 buts) devraient rapidement intégrer le top 5, même si pour cela ils devront se montrer encore plus efficaces avec leur sélection respective. Le premier joueur arabe dans ce classement est le Koweitien d'Ennasr Esaoudi (Div 1 saoudienne), Bader Ahmed Al-Mutawa, qui pointe à la 20e place, suivi par le Saoudien d'Al Hilal (Div 1 saoudienne), Yasser Saeed Al-Qahtani (33e), et l'Egyptien du Ahly du Caire, Mohamed Aboutreika (40e). Le meilleur buteur mondial du XXIe Siècle est établi par l'addition des buts inscrits annuellement dans les rencontres et compétitions citées depuis 2001, qui sont déjà pris en compte dans le classement annuel complet du meilleur buteur mondial. Le classement du 21ème Siècle est élargi année après année et le joueur classé premier est le leader du classement du meilleur buteur mondial du 21ème siècle. Top 10 du classement (provisoire) des meilleurs buteurs internationaux du XXIe siècle :

1. Didier Drogba : 92 buts
2. Miroslav Klose : 88 buts
3. Ruud van Nistelrooy : 87 buts
4. Thierry Henry : 85 buts
5. Samuel Eto'o : 84 buts
6. David Villa : 80 buts
7. Raul : 75 buts
8. Flavio da Silva Amado : 74 buts
9. Dimitar Berbatov : 72 buts
10. Andriy Shevchenko : 72 but

LIGUE DES CHAMPIONS

L'AC Milan et Benfica se qualifient pour les quarts de finale

L'AC Milan, malgré sa défaite mardi face à Arsenal (3-0), s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions avec Benfica, qui a renversé la vapeur (2-0) contre le Zenit Saint-Pétersbourg, vainqueur 3-2 à l'aller.

Il n'a manqué qu'un but aux Gunners pour devenir la première équipe à renverser une telle situation en Ligue des champions. Ils ont pourtant réussi une première mi-temps ébouriffante: ouverture du score dès la 7e minute par le Français Laurent Koscielny, deuxième but de Rosicky à la 26e puis troisième sur penalty par van Persie juste avant la pause (43e). Il s'en est ensuite fallu notamment d'un double arrêt exceptionnel d'Abbiati (58e) pour qu'Arsenal ne pousse l'AC Milan à la prolongation. A Lisbonne, Benfica a validé son billet grâce à des buts de son latéral droit uruguayen Maxi Pereira (45+1), déjà auteur d'un des deux buts de l'équipe portugaise à l'aller, puis de Nelson Oliveira en toute fin de match (90+3). Mercredi, Barcelone devrait assurer sa qualification sans problème, après sa victoire 3-1 à l'extérieur au match aller face au Bayer Leverkusen. Lyon de son côté partira favori à Nicosie contre l'Apoel, même si les joueurs de Rémi Garde ne se sont imposés que 1-0 à l'aller à Gerland. La semaine prochaine, les quatre derniers 8e de finale rendront leur verdict. Naples, qui a battu Chelsea 3-1, est en ballottage favorable, comme le Real Madrid, qui a ramené un nul 1-1 de son déplacement à Moscou face au CSKA. Les deux dernières rencontres sont indécises: Bâle a battu le Bayern Munich 1-0 et Marseille a dominé l'Inter Milan sur le même score. Le tirage au sort des quarts et des demi-finales aura ensuite lieu le vendredi 16 mars au siège de l'UEFA à Nyon, en Suisse (11h45 GMT). Il s'agira d'un tirage au sort intégral, sans tête de série.

A partir des quarts de finale, deux équipes d'un même pays peuvent s'affronter. Les quarts de finale auront lieu les 27 et 28 mars (matches aller) et 3 et 4 avril (matches retour).

Wenger regrette l'absence de solutions de rechange sur le banc

L'entraîneur d'Arsenal, Arsène Wenger, dont l'équipe a failli créer l'exploit de revenir à la hauteur de l'AC Milan mardi en match retour des huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Europe (victoire 3-0, aller 0-4), a regretté le fait de ne pas avoir beaucoup de solutions de rechange sur le banc car les joueurs qui étaient sur le terrain ont "tout donné". "Nous étions très près. Nous avons souffert physiquement en deuxième mi-temps car nous avions fait beaucoup d'efforts à Liverpool samedi. Je n'avais pas beaucoup de solutions de rechange sur le banc, c'est mon seul regret, car ceux qui étaient sur le terrain ont tout donné", a déclaré Arsène Wenger après la rencontre. "Les joueurs peuvent être fiers de jouer pour ce club. Quand des joueurs gagnent 3 à 0, on ne peut que leur dire bravo. Nous sommes dans une bonne série, en championnat aussi. L'équipe a progressé et j'espère que nous finirons la saison fort. Nous n'avons pas le temps d'être déçus car chaque point demandera une bataille en Premier League", a-t-il ajouté. L'AC Milan, malgré sa défaite mardi soir à Londres face à Arsenal (3-0), s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Europe de football. Il n'a manqué qu'un but aux "Gunners" pour devenir la première équipe à renverser une telle situation en Ligue des champions. Ils ont pourtant réussi une première mi-temps ébouriffante : ouverture du score dès la 7e minute par Koscielny, deuxième but de Rosicky à la 26e minute puis un troisième sur penalty par van Persie juste avant la pause (43e). Il s'en est ensuite fallu notamment d'un double arrêt exceptionnel d'Abbiati (58e) pour qu'Arsenal ne pousse l'AC Milan à la prolongation.

COUPE DU ROI D'ESPAGNE

La finale se jouera au stade Vicente Calderon à Madrid

La finale de la Coupe du Roi d'Espagne de football, entre le FC Barcelone et l'Athletic Bilbao, se jouera au stade de Vicente Calderon à Madrid le 25 mai, a rapporté mardi l'édition en ligne du magazine sportif *France Football*. Initialement prévue au stade Santiago Bernabeu — antre du Real Madrid— cette finale a été délocalisée au stade de l'Atletico Madrid, précise la même source. Le FC Barcelone a boudé *"en signe de désenchantement"* la réunion de la Fédération espagnole de football (RFEF), qui a désigné mardi le lieu de la finale. *"Nous avons pris la décision de ne pas aller à la réunion de la fédération en signe de désenchantement. La force de nos arguments n'a pas été prise en compte et nous nous en remettons donc à la décision à la RFEF",* a déclaré le porte-parole du club catalan Toni Freixa. Barça et Athletic Bilbao étaient initialement favorables au stade Santiago-Bernabeu du Real Madrid en raison de sa grande capacité pour pouvoir accueillir un maximum de supporteurs des deux camps. Mais le Real Madrid, alléguant des travaux à l'intérieur du stade fin mai, avait annoncé ne pas pouvoir accueillir les deux rivaux.

Le Real Madrid fête son 110e anniversaire d'existence

Le club espagnol de Real Madrid, fondé en 1902 par les frères Padros Rubi, a fêté mardi son 110e anniversaire d'existence. Le club merengue possède l'un des palmarès les plus impressionnants de toute la planète football et le plus important de tout le football espagnol, avec ses neuf titres du champion d'Europe et 31 titres du champion d'Espagne. Son dernier trophée remonte à 2011 et son succès (1-0) face au Barça en finale de la Coupe d'Espagne, son 18e titre dans cette compétition. Ce 110e anniversaire pourrait être dignement célébré cette saison par les joueurs du Real, actuellement leaders de la Liga avec dix points d'avance sur l'éternel rival, le FC Barcelone et toujours en course en Ligue des Champions où ils affronteront en huitième de finale retour, le CSKA Moscou, le 14 mars. Totalisant déjà 85 buts à 13 journées de la fin de la saison, les Cristiano Ronaldo, Karim Benzema et autres Gonzalo Higuain semblent bien partis pour battre un prestigieux record du club: les 107 buts de la saison 1990 inscrits par la fameuse "Quinta del Buitre" (quintet du Vautour), formée des attaquants Butragueno et Pardeza, des milieux Michel et Martin Vazquez et du défenseur .

EXPOSITION À LA GALERIE ARTS ET CULTURE

Quand la femme s'exprime à travers la peinture

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, la Galerie Arts et culture, sise à Didouche-Mourad, abrite, depuis le mardi 06 et ce, jusqu'au 15 mars, une exposition de femmes peintres. Des œuvres artistiques dans lesquelles elles donnent libre cours à leurs pensées à travers des expressions fortes, qu'elles traduisent sur le bois, le verre et la toile.

PAR DJAMEL BOUKERMA

La femme s'exprime à travers la peinture, une occasion pour admirer la finesse des tableaux exposés dans le hall de la galerie. Six femmes artistes au total viennent exprimer leurs voix à travers leurs œuvres. Pour preuve, on assiste à une exposition faisant l'objet de multiples décorations, que cela soit sur du verre, du bois, ou de la toile. Le lien avec les couleurs est le concept de chaque tableau décoré méticuleusement.

Le côté sentimental de la femme est fortement exprimé à travers les œuvres exposées ainsi que son attachement à la couleur de la vie, à savoir «la nature». L'artiste peintre Ouafia Bendaïkha est ainsi l'une des femmes qui a exprimé sa propre voix, retraçant les dessous de la difficile vie qu'endure la femme, laissant parcourir sur ses tableaux exposés tout le mouvement artistique de «la miniature» avec des décorations arabesques sur le bois. De ce fait, l'artiste peintre Ouafia Bendaïkha nous a expliqué : *«J'ai fait l'Ecole des beaux-arts d'Alger, où j'ai étudié les cours de la miniature de Mohamed Rassem»*, et de poursuivre : *«J'ai entrepris des recherches sur cette technique, essayant de la développer ou de revenir avec une nouvelle touche. C'est ce qui j'ai appris des techniques indienne et iranienne lesquelles vous voyez sur mes œuvres exposées.»* Citant à cette occasion l'une de ses œuvres intitulées «S.O.S environnement». Un tableau qui regroupe un ensemble de miniatures qui *«retracent le rôle de la femme dans la société et le reflet de ce dernier sur son entourage»*. Le lien primordial de la femme vis-à-vis de son *«environnement»*, à l'instar de la nature, et l'image qu'elle possède dans la société sont les idées qui ont généré ce tableau.

Par ailleurs, l'artisanat moderne est le concept d'une artiste femme autodidacte, en l'occurrence Yasmine Belarbi, dont le mouvement artistique est basé sur la décoration sur le verre et la toile. Elle a uni des mouvements décoratifs inspirés de plusieurs pays, comme l'Inde, la Tunisie et le Maroc. A propos de ce choix, la talentueuse artiste Yasmine nous a expliqué sa vision en disant : *«Le temps de recherche que j'ai fait m'a visiblement impressionnée à travers l'usage de couleurs inspirées des tableaux des différents pays, et j'ai pu regrouper les différents styles, à savoir le marocain, le tunisien et l'indien.»*

L'exposition de la peinture féminine est un espace incontournable pour la femme pour exprimer sa voix à travers des tableaux qui retracent parfois le côté «dur» de leur quotidien.

D. B.

AHAGGAR, DÉTENTEURS DU PATRIMOINE

Opération d'identification en cours

L'Office du parc national de l'Ahaggar (Opna) a entamé depuis plus de trois ans une opération d'identification des "personnes ressources" détentrices du patrimoine de la région, qui se poursuit dans la perspective d'une classification de cette région de l'Ahaggar auprès de l'Unesco.

La collecte du legs patrimonial matériel et immatériel fait partie du dossier à présenter à l'organisation onusienne à cet effet. Le statut de "personne ressource" concerne tout individu détenteur de patrimoine artistique ou tout autre savoir faire propre à la région. Une fois cette personne répertoriée, l'office se charge de transcrire ou d'enregistrer (en audio et en vidéo) son legs mémoriel.

Ce statut ouvre droit, aussi, à une assistance et parfois même à une prise en charge, par le ministère de la Culture, afin d'assurer la transmission et l'enseignement du patrimoine et éviter la déperdition de la transmission orale. La doyenne de l'Imzad Shtima Bouzad et son frère sont considérés, avec d'autres joueuses d'Imzad, comme "personnes ressources" auprès de l'Opna. Dans un souci de préservation de cet art ancestral, Ils sont, de ce fait, impliqués dans le plus grand nombre de manifestations possibles. Bien que la priorité soit donnée au legs immatériel, les artisans de la région qui travaillent le cuir, la vannerie ou les métaux sont eux aussi considérés comme "personnes ressources" même si la transmission de ces métiers est plus facile.

Dans un tout autre registre, l'Opna compte des personnes classées "ressources" de par leurs connaissances du terrain, de l'orientation dans le désert, leurs connaissances des sites préhistoriques ou encore par la connaissance de la faune des régions sahariennes et de son utilité.

Ces personns travaillent généralement à l'office en qualité de gardiens du parc ou de guide pour aider à la classification des sites que renferme l'Ahaggar avec ses 638.000 km^2 de superficie.

APS

BONNES LIBRAIRIES EN ALGÉRIE

Une quinzaine recensée

Le nombre de librairies "répondant aux normes requises ne dépasse pas la quinzaine sur l'ensemble du territoire algérien", un chiffre "très bas", a déploré mardi à Alger le directeur du Livre et de la Lecture publique au ministère de la Culture, M. Rachid Hadj Nacer.

Invité au forum du quotidien El Moudjahid à s'exprimer sur le rôle des pouvoirs publics dans la promotion du livre et de la lecture publique, M. Hadj Nacer a reconnu que le réseau de librairies n'arrive pas à se développer, car "ceux qui exercent le métier de libraire ne peuvent plus en vivre", en raison notamment des loyers exorbitants pratiqués par les propriétaires de ces fonds de commerce.

La question des librairies, a-t-il ajouté, qui pose un "gros problème", constitue une "réelle préoccupation" dans les démarches entreprises par le ministère de tutelle pour promouvoir le livre et (re)donner goût à la lecture aux plus jeunes, a affirmé le représentant du ministère de la Culture.

Hadj Nacer a aussi abordé le problème de la distribution, une autre "*préoccupation majeure*", a-t-il encore dit, qualifiant le réseau, rudimentaire, de la diffusion du livre de "parent pauvre" en Algérie.

Il a indiqué, à cet égard, que le ministère de la Culture réfléchissait à la création d'une structure de distribution composée d'entreprises, publiques et privées, spécialisées dans l'édition et l'impression, et ayant comme locomotive l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag).

Par ailleurs, Hadj Nacer, a rappelé que depuis septembre 2011 l'ensemble des 48 wilayas du pays sont dotées de bibliobus qui sillonnent les zones d'accès difficile. Un premier groupe du personnel, a-t-il assuré, a reçu une formation sur le fonctionnement de ces bibliothèques itinérantes.

Concernant le projet "une bibliothèque par commune" qui ambitionne la création de plus de 1.500 bibliothèques, Hadj Nacer a indiqué que ce projet était "*en bonne voie*", rappelant, par ailleurs, que 450 bibliothèques de lecture publique seront réalisées dans toute l'Algérie à l'horizon 2014, dans le cadre d'un autre projet.

A propos du fonds d'aide à la création littéraire et l'édition, le responsable du Livre et de la lecture publique au ministère de la Culture a indiqué que quelque 3.000 titres avaient été soutenus depuis 2007 grâce à ce fonds.

A une question sur l'application du protocole signé en 2010 entre les ministères de la Culture et de l'Education nationale pour inscrire la lecture dans le cursus du primaire, moyen et secondaire de l'éducation, ce responsable s'est limité à dire que le "comité mixte", chargé de la mise en place des modalités d'application de la nouvelle stratégie de lecture dans les établissements scolaires était "en plein travail".

APS

MIDI LIBRE
N° 1515 | Jeudi 8 mars 2012

ACCUSÉ
levez-vous !

VOL À L'ÉTALAGE

Pour une malheureuse torche !

Savoir contenir ses désirs fait partie des grandes vertus. Quand ces désirs nous submergent et qu'on ne peut pas les maîtriser, ils ne peuvent que nous nuire. C'est un peu ce qui est arrivé à Mounir.

PAR KAMEL AZIOUALI

Mounir n'a que 20 ans. L'âge où l'on veut tout avoir ; l'âge où l'on trouve les privations et les frustrations injustes, intolérables. Mounir passa pour la énième fois devant le magasin du cœur de la capitale et s'y arrêta pour admirer la belle paire de baskets qui lui faisait envie. Elle le faisait souffrir également parce qu'il lui était impossible de l'acheter. Deux millions de centimes. Vouloir acheter une paire de chaussures à deux millions de centimes alors qu'il n'avait même pas de quoi se payer une tasse de café dans un gobelet était de la folie et il en était pleinement conscient. Que dire alors de ceux qui rêvaient d'un mariage fastueux avec une fille aussi belle que Badr el Boudour des Mille et une nuits, le soleil et le clair de lune réunis alors qu'ils étaient aussi fauchés qu'un champ de blé en été, se disait-il pour se donner bonne conscience. Il décida alors de s'éloigner de la vitrine et de l'objet de son désir inassouvi. Après avoir marché un bon moment, il s'arrêta, réfléchit puis retourna jusqu'au magasin. Il regarda subrepticement à l'intérieur, examina le mouvement de la foule le long de la rue où il se trouvait et celle des ruelles adjacentes et il sourit. Satan venait de lui suggérer une idée fort désagréable. En voulant se gratter le menton, il toucha du bout des doigts sa barbe de trois jours et il se dit qu'il avait besoin d'un petit relookage pour bien réussir son coup qu'il décida finalement de différer pour le lendemain.

Le lendemain, il sortit de chez lui avec la ferme intention d'entrer en possession de la paire de chaussures dont il rêvait du matin au soir et qui lui avait fait perdre l'appétit et toute envie de dormir. Il avait pris une douche, s'était rasé, s'était parfumé et fixé ses cheveux avec du gel. Bref, il avait tout fait pour avoir l'air de quelqu'un qui pourrait bien acheter une paire de chaussures à deux millions de centimes.

Il arriva devant la vitrine du magasin, examina de nouveau la paire de chaussures pour s'assurer qu'elle méritait bien la folie qu'il allait commettre pour elle et décida d'y entrer.

Une fois dans le magasin, il détailla les deux jeunes vendeurs qui s'y trouvaient. L'un était gros et, par conséquent, ne pouvait constituer de danger pour lui mais l'autre était plutôt fort et svelte. Mais il pourrait en venir à bout facilement à cause des chaussures qu'il avait aux pieds. Ce fut le gros vendeur qui s'avança pour lui demander ce qu'il voulait.

- Je peux voir la paire de baskets en blanc se trouvant en vitrine ?

- Celle qui coûte… ?

- Deux millions de centimes ! Je chausse du 42.

- Je vais vous la ramener.

Le jeune vendeur regarda la tête de Mounir et dut juger que le gel qu'il y avait mis était un indice suffisant pour qu'il fasse partie des jeunes nantis qui portent des chaussures valant les yeux de la tête. Alors, il tourna les talons, disparut un moment derrière l'arrière-boutique puis revint avec une boîte qu'il remit à Mounir. Celui-ci prit un air digne, ouvrit la boîte et s'assura qu'elle contenait la paire de chaussures qui l'empêchait de dormir depuis des mois. Puis, il jeta un coup d'œil fugace à l'extérieur et constata qu'il y avait toujours du monde. Il se leva et demanda au jeune vendeur :

- Tu es sûr que c'est le même modèle que celui que j'ai vu en vitrine ?

- Mais bien sûr… Tu peux vérifier…

Mounir se leva, fit mine de regarder dans la vitrine, puis soudain sortit du magasin en courant avec la boîte de chaussures à la main.

Le vendeur fut si surpris par ce qui venait de se passer que pendant un moment, il demeura sans voix. Il finit par se ressaisir, se retourna vers son collègue et cria :

- Oh ! Tahar… il m'a eu ! Il s'est enfui avec des chaussures à deux millions.

- Quoi ?

Tahar sortit aussitôt tel une fusée. Il ne tarda pas à voir Mounir en train de courir comme un lièvre. Mounir qui portait des baskets courait plus vite que le vendeur qui devait être gêné par ses chaussures en pointe surélevée. Les calculs du jeune voleur étaient justes… mais il avait juste oublié que la vie était pleine d'imprévus. C'est ainsi qu'au détour d'une ruelle, il tomba nez à nez avec deux policiers qu'il heurta. Ceux-ci l'arrêtèrent et lui demandèrent pourquoi il courait si vite. Il n'eut pas besoin de leur répondre. Ce furent les cris du jeune vendeur arrivant au loin qui le firent à sa place. «Arrêtez-le ! C'est un voleur, c'est un voleur !»

Mounir quelques jours plus tard se retrouva au tribunal d'Alger. Avec sa voix de jouvenceau, il parvint à convaincre le juge qu'il désirait tellement avoir la paire de chaussures que Satan l'avait aveuglé et lui avait dicté un acte condamnable. Il fut condamné à six mois de prison avec sursis. Le 15 janvier de l'année en cours, Mounir sortit du tribunal, libre et se promit de ne plus s'intéresser à ce qu'il ne pourrait pas acquérir. Il se rappela du coup le dicton algérien qui énonce que ce qui ne nous est pas destiné ne ferait que nous fatiguer inutilement.

Mais au cours de mois de février, il se passa quelque chose d'insolite. Alors qu'il se promenait à Meissonnier au centre d'Alger, il entra dans un magasin de vaisselle et d'électroménagers. Que voulait-il acheter ? Il ne le savait pas… De toutes les manières, il n'avait que 50 DA en poche. Soudain son regard fut attiré par une torche électrique d'une valeur de 200 DA. Il s'en approcha, la prit entre les mains et l'examina. Tout en découvrant la manière dont les Chinois fabriquaient ce genre de petit objet, il se rappela le mal qu'il avait eu quelques jours plus tôt pour retrouver une pièce de 10 DA qui lui était tombée des mains à l'intérieur da la cage d'escaliers de l'immeuble où il habitait. Il se dit qu'avec cette torche, il n'aurait plus peur que des objets tombent de ses poches en pleine obscurité ! Et il n'aurait pas passé un quart d'heur à chercher une pièce de 10 DA dans le noir. Avec cette torche, il n'aurait besoin que d'une à deux secondes ! Il sourit mais aussitôt son visage s'assombrit. Il n'avait pas les 200 DA nécessaires pour l'acquisition de la torche… Qu'à cela ne tienne ! Il la volerait ! Mais cette fois, il n'était plus question de courir au risque de retomber nez à nez avec des agents de police. Cette torche était petite et dans le magasin, il y avait un monde fou. Pour qu'un des trois vendeurs puisse le voir, il aurait fallu qu'il ait des yeux derrière la tête et dans le dos ! S'étant assuré qu'aucun d'eux n'était en positon de le voir, il glissa la torche dans la poche intérieure de son veston. Aucun vendeur ne l'avait vu ! Il avait réussi son coup ! se dit-il. Et il avait amplement raison. En revanche, ce qu'il ne savait pas c'est qu'une cliente l'avait vu et en avisa un des vendeurs. Et dès qu'il fut sur le point de franchir la porte du magasin et de s'en aller, deux grands gaillards se saisirent de lui, lui enlevèrent la torche et l'emmenèrent au poste de police le plus proche. Tout récemment, Mounir s'est retrouvé au tribunal d'Alger pour la seconde fois en moins d'un mois. Le juge cette fois-ci a requis contre lui deux ans de prison ferme. A cause d'une malheureuse torche. Il voulait de la lumière et il avait gagné l'obscurité d'une cellule !

K. A.

MALADIES INFECTUEUSES

Qu'est-ce que le chikungunya ?

Le chikungunya ou CHIK est dû à un virus de la famille des arbovirus, il donne une maladie infectieuse qui s'appelle le chikungunya. Chikungunya signifie « qui marche plié en deux » en swahili. Les malgaches appellent cette maladie la maladie de l'homme courbé.

Les arbovirus sont très nombreux et donnent des arboviroses (maladie virale) caractérisées par de la fièvre associée à des douleurs articulaires : les plus connus sont le virus de la dengue, le O'Nyong-Nyong (ONN) et le CHIK.

En 2010, des cas de chikungunya ont été révélés dans le sud de la France, chez des autochtones, mettant en alerte nos autorités sanitaires.

Histoire du Chikungunya

Le Chikungunya est apparu dans les années 50 en Tanzanie, le virus a aussi été isolé en Asie du Sud-Est et en Inde ; il sévit par épidémies dans les régions intertropicales des pays d'Afrique et d'Asie.

L'Indonésie a connu 24 épidémies entre 2001 et 2003, le Sénégal a subi une grosse épidémie entre 1996 et 1997, la République Démocratique du Congo entre 1999 et 2000. Aujourd'hui, des îles de l'océan Indien sont touchées : les Comores, Mayotte, l'île Maurice, la Réunion, Madagascar.

A la Réunion, depuis le début de l'année 2006, le virus du CHIK semble plus virulent, le nombre de malades atteints est important, les signes de la maladie sont plus sévères. Des mesures ont été prises pour limiter fortement la propagation de la maladie, en particulier, à la Réunion, et sur l'île Maurice.

Traitement contre les symptômes

Les seuls médicaments prescrits sont des anti-inflammatoires et des antalgiques antipyrétiques (sauf l'aspirine) pour diminuer les douleurs et la fièvre.

Éviter d'attraper le Chickungunya

Pour prévenir la maladie, il faut prendre toutes les dispositions pour éviter d'être piquer par des moustiques. Il est indispensable de passer des produits anti-moustiques (efficaces et non périmés) sur la peau plusieurs fois dans la journée pour repousser les moustiques, mettre des vêtements couvrants. Il faut utiliser des moustiquaires imprégnées d'insecticides la nuit au moins pour éviter les piqûres de l'aube.

Traitement contre les symptômes

Les seuls médicaments prescrits sont des anti-inflammatoires et des antalgiques antipyrétiques (sauf l'aspirine) pour diminuer les douleurs et la fièvre.

Un vaccin est actuellement en cours d'étude.

Le seul moyen actuel utilisé pour lutter contre le Chikungunya est de démoustiquer avec des produits insecticides et larvicides.

A retenir

Le CHIK est une maladie infectieuse virale bénigne caractérisée par de la fièvre et des douleurs articulaires ; elle peut laisser des séquelles articulaires et une fatigue intense pendant plusieurs mois. Cette maladie est connue depuis les années 50 dans les régions intertropicales africaines et asiatiques.

Il faut éviter de se faire piquer par les moustiques et mettre des vêtements couvrants, passer des produits répulsifs contre les moustiques sur les zones de peau découvertes. La moustiquaire est aussi indispensable.

Conseils aux voyageurs

Le nombre de personnes qui se déplacent dans le monde est de plus en plus important, que ce soit pour des raisons touristiques, professionnelles ou autres. Les personnes d'un certain âge sont de plus en plus nombreuses à voyager.

Les recommandations aux voyageurs, en particulier en matière de prévention contre les infections, sont abondantes, elles sont dans l'ensemble bien respectées, aussi, les problèmes de santé qui surviennent au cours des déplacements sont essentiellement dus aux accidents de transports, accidents de loisirs comme les noyages ainsi que la survenue de maladies dues à l'âge comme les accidents cardiovasculaires ou de complications secondaires à une maladie existante.

Certaines personnes sont de santé fragile ou « précieuse »

Avant de partir en voyage avec des enfants et surtout les tous petits, il faut se poser quelques questions : quelle est la destination ? Est-ce vraiment nécessaire de les emmener ? Quels sont les risques ? Dans quelles conditions le voyage se passe-t-il ? …

Il en est de même pour les femmes enceintes ; certaines destinations ne sont pas recommandées en raison de certaines maladies infectieuses. Des traitements préventifs ne sont pas toujours conseillés, les vaccinations obligatoires ne sont pas toujours indiquées chez ces femmes.

Si une personne a une maladie chronique, ce qui est plus fréquent chez les personnes âgées, il faut demander conseil auprès de son médecin avant de projeter un voyage, pour savoir s'il est raisonnable de partir dans tel ou tel pays : par exemple, le choix d'un pays chaud comme destination de voyage peut parfois être déconseillé à une personne qui souffre d'une maladie cardiaque mal équilibrée.

Recommandations…

Avant de partir en voyage dans un nouveau pays, en plus de toutes les formalités administratives à effectuer, un certain nombre de précautions sanitaires sont à prendre :

- D'abord se renseigner pour connaître la situation sanitaire du pays dans lequel on se rend : connaître les maladies qui existent ainsi que celles qui émergent au moment du départ : l'exemple du SRAS en 2004, de la grippe aviaire depuis 2005, l'extension du virus du chikungunya à la Réunion entre 2005 et 2006 montrent à quel point le profil sanitaire d'un pays peuvent changer en quelques mois.

Il faut aussi se renseigner sur l'existence ou non de paludisme, sur sa résistance aux antipaludéens et de laquelle dépendra le mode de traitement préventif qui sera prescrit. Les antipaludéens ne sont distribués que sur ordonnance médicale et le médecin, informé de l'évolution du paludisme à travers le monde, saura vous conseiller et vous prescrira le (ou les) médicament(s) adapté(s).

L'actualité sanitaire dans le monde est disponible sur différents sites internet tels que celui du ministère de la santé, du ministère des affaires étrangères, le site de l'OMS ainsi que dans tous les services de maladies infectieuses et les centres de vaccinations.

-Puis se mettre à jour pour des vaccinations obligatoires en France (polio, tétanos, diphtérie), faire en plus les vaccins obligatoires qui seront différents selon les destinations. Un certain nombre de vaccins sont parfois fortement conseillés, la décision dépend des conditions dans lesquelles se passe le voyage, des risques pris, de la longueur du séjour, ….

Attention, il ne faut pas s'y prendre la veille du départ ; en effet, des vaccins devront être effectués un certain nombre de jours avant le départ pour être valables, certains demandent un délai supérieur à 40 jours.

Pour les enfants, en plus des vaccins obligatoires il faut penser au vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons, le BCG dès la naissance, voire l'hépatite B. Certaines vaccinations ne sont possibles qu'à partir d'un certain âge.

-D'autres précautions sont à prendre - emmener aussi une moustiquaire imprégnée de produit répulsif si des maladies transportées par les moustiques sont présentes dans le pays de destination (globalement tous les pays intertropicaux)

- Si une personne a une maladie chronique, il est raisonnable de demander à son médecin un résumé écrit de l'état de santé et des traitements en cours, écrit dans la langue parlée du pays de destination ou en anglais au moins si le français n'est pas la langue couramment parlée. Il est nécessaire de prendre les médicaments nécessaires pour tout le séjour, voire plus si jamais il y a des retards dans les retours, de plus il faut les prendre avec soi dans l'avion et non les laisser dans la valise de soute, on ne sait jamais, les valises arrivent parfois quelques jours après les voyageurs.

- Il est indispensable d'avoir une assistance rapatriement, …

- Connaître les conditions d'hospitalisation, les dispensaires ou hôpitaux corrects.

- Noter tous les numéros de téléphone qui peuvent être nécessaires sur place : centres de santé, services des urgences, médecin à contacter si nécessaire, … dans le pays concerné et celui de l'assistance rapatriement. ***In Santé de A à Z***

Cuisine

Artichauts farcis à la sardine

Ingrédients :
500 g de sardines
6 fond d'artichauts
1 kg de petits pois écossés .
2 oignons
2 tomates
1 gousse d'ail
Une pincée de ras el hanout.
1 verre d'huile
1 botte de coriandre.
Sel, poivre

Préparation :
Malaxer les sardines après avoir délicatement retirer les arêtes et les têtes. Saler, poivrer puis ajouter le ras el hanout, un oignon, l'ail et la coriandre hachés. Bien mélanger et en farcir les fonds d'artichauts, préalablement blanchis 5 minuten.
De plus, faire revenir les tomates coupées en quartiers dans l'huile, le second oignon ainsi que le reste d'ail. Ajouter les petits pois et couvrir d'eau. Mettre les artichauts farcis et laisser cuire à petit feu en faisant attention au niveau de la sauce jusqu'à la cuisson complète.

Petits pains au lait

Ingrédients :
1 kg de farine
50 g de sucre
Une pincée de sel
300 ml d'huile
50 g de levure de boulanger délayée dans 1/2 litre de lait
1 jaune d'œuf pour dorer

Préparation :
Dans un bol, mélanger tous les ingrédients dans l'ordre. Bien pétrir la pâte. Couvrir. Laisser lever la pâte jusqu'à ce que le bol soit plein. Elle doit doubler de volume.
Lorsque la pâte est bien levée, la retravailler.
Former des petits pains de 50 à 60 g environ (allongés ou ronds). Les disposer sur une plaque allant au four, beurrée et farinée, et laisser lever à nouveau pendant 30 minutes environ. Dorer les petits pains au jaune d'œuf ou au lait. Les faire cuire dans un four préchauffé, pendant 12 à 15 minutes, thermostat 7/8 ou à 200° C.

SOINS ET BEAUTÉ

Maquillage du teint mat...

Le teint mat se révèle lorsqu'il est sublimé par un maquillage harmonieux et naturel. Faites ressortir l'éclat et la lumière de votre teint hâlé, mettez en valeur le charme et la brillance d'un visage doré.

Le choix du fond de teint est essentiel dans la réalisation d'un maquillage. Le but est que le produit se fonde parfaitement avec votre carnation.
Pour éviter l'effet «masque», optez pour un fond de teint de la même teinte que votre peau ou un demi-ton plus clair.

La technique

Le teint est la base du maquillage. Il doit être parfait, lisse et velouté. Découvrez les trois étapes pour obtenir un teint rayonnant, lorsqu'on a la peau mate :

- 1re étape : anticerne
C'est le secret beauté à connaître ! Au-delà de dissimuler les cernes, il est très utile aussi pour camoufler les petites imperfections et autres rougeurs de la peau.
Pour un effet couvrant, appliquez en petites touches sur les cernes ainsi que sur la zone T du visage, puis estompez au doigt vers l'extérieur du visage jusqu'à que le produit soit fondu dans la peau.

- 2e étape : fond de teint
Le fond de teint uniformise le maquillage. C'est la touche qui révèle l'éclat du visage.
Déposez quelques touches de fond de teint sur la zone médiane du visage, puis estompez vers l'extérieur au doigt avec un geste léger. Le résultat doit être uniforme et tout en transparence pour un effet naturel réussi.

- 3e étape : fard à joues
C'est la touche bonne mine qui apporte de la luminosité au teint.
Appliquez le fard à joues sur les bosses du sourire au gros pinceau. Pour les pros, jouez de la lumière en un fard clair en haut de la pommette, et un fard plus foncé en dessous pour sculpter le visage.

La couleur du fond de teint

Optez pour des dégradés de beige aux reflets lumineux, des tons pêche qui donne bonne mine, des ocres dorés qui illuminent le visage…
A éviter : les fonds de teint à tendance jaune ou ceux trop foncés.

La couleur des fards

Pour un teint qui pétille, jouez des reflets or, qui irradient sur une peau mate… Le beige et l'ivoire apportent de la lumière, le parme et le bois de rose sont des teintes délicates et soyeuses idéales pour les romantiques, et enfin le rose irisé reflète la lumière pour une harmonie du teint superbe.

MAIN VERTE

Les azalées

C'est un bonheur de les voir fleurir au mois de mars. La floraison abondante de ces petits arbustes colore et enrichit le décor du jardin. De la maison, donc de loin, elles apportent des notes de couleur soutenues. De près, leurs petites fleurs animent le bord des voies, éclaboussant de lumière leur feuillage vert profond et brillant. On en trouve de couleurs variées chez tous les bons pépiniéristes.

La fleur
L'azalée fleurit au printemps.
Les fleurs sont de couleur blanc, jaune, orange, rouge ou rose.
De nombreuses variétés sont créées tous les ans.

Plantation et multiplication
- L'azalée aime les terres de bruyère bien drainées et humifère.
- La terre ne doit pas comporter de calcaire au risque de la voir dépérir lentement.
- En pot, la terre dite de bruyère devrait être mélangé avec 20% de fumier décomposé et 20% de tourbe pour retenir l'eau.
- Elle aime une terre assez humide toute l'année.
- Elle n'aime pas le soleil direct:
- Se plante au printemps ou à l'automne.
- On multiplie l'azalée par bouturage (assez long) ou par marcottage.

Culture et entretien
- Ne pas arroser avec une eau calcaire.
- Au printemps, ajouter du fumier décomposé en surfaçage.
- Paillage recommandé avec écorces de pin, feuilles mortes.
- Il n'est pas nécessaire de tailler l'azalée, sa forme arbustive est très naturelle.

Ennemis et maladies
- L'azalée est résistante aux prédateurs.
- L'excès d'eau provoquera des taches brunes sur les feuilles. On réduit alors l'arrosage et l'on peut traiter avec un fongicide.
On rencontre souvent un jaunissement des feuilles : chlorose qui se combat avec un engrais.

A noter
L'azalée est une plante toxique par ingestion des feuilles.

Trucs et astuces

Faire refleurir son orchidée

Exposez l'orchidée dans un endroit lumineux mais jamais directement au soleil.
Baignez l'orchidée toutes les semaines dans une eau tiède pendant 10 à 15 minutes.

Arrosage des plantes d'intérieur ou d'extérieur

Arrosez au pied de la plante car l'eau n'est absorbée que par les racines.
- Vaporiser le feuillage pour limiter la transpiration et l'assèchement des feuilles

Lors du semis de graines

Pour ne pas gaspiller de graines fines, mélangez-les à du sable lors du semis, elles se répartiront mieux.

Climat et sols

Attention aux gelées tardives, elles sont redoutables !
Si le froid est annoncé, posez des voiles sur les jeunes plants du potager.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AIT ALI

L'incroyable histoire de Toola, la mère adoptive des loutres

L'instinct maternel est, décidément, un drôle de sentiment. Toola, une loutre de mer californienne, a élevé, à elle seule, plus d'une douzaine de petites loutres orphelines. Mais elle s'est éteinte dans son aquarium, samedi 3 mars, dans la soirée.

Cette loutre a, non seulement, élevé treize bébés loutres mais elle a également permis de changer la façon dont les scientifiques s'occupent des petits orphelins. Toola est arrivée à l'aquarium de Monterey Bay en juillet 2001 après avoir été découverte, enceinte et atteinte de toxoplasmose, à Pismo Beach. Cette infection, développée par les chats et assez commune chez les loutres, est due à un parasite qui avait commencé à infecter le cerveau de Toola, causant des convulsions.

L'équipe de vétérinaires de l'aquarium n'a pu lui permettre de vivre toutes ces années que grâce à une dose de phenobarbital, administrée deux fois par jour. Cependant, à cause de cette maladie, elle n'a jamais pu être relâchée dans la nature... ce qui s'est avéré bénéfique pour les chercheurs. Environ un mois ou deux après son arrivée, Toola a donné naissance à un bébé mort-né. Coïncidence : Alison Barratt, porte-parole de l'aquarium, explique que "au même moment, nous avons reçu un petit d'environ deux semaines. On s'est dit, pourquoi pas ? Voyons ce qui se passe si on le met avec Toola".

Cette dernière n'a alors pas hésité une seconde et s'est occupé du petit comme s'il était le sien, lui apprenant tous les rudiments permettant la survie d'une loutre dans l'océan. De cette façon, le petit, devenu adulte, a pu être relâché dans la nature et s'est exceptionnellement bien adapté à son environnement. Il est désormais à la tête de tout un groupe de loutres sauvages dans le Pacifique. Au total, Toola a élevé 13 petits qui n'étaient pas les siens, environ cinq mois chacun. Sur les 13, deux sont toujours dans l'aquarium, encore un peu jeunes pour être relâchés. Cinq se reproduisent le long du littoral et contribuent à la perpétuation de l'espèce. Et six sont sortis du radar de l'aquarium, soit ils se sont débarrassés de leur traceur, soit ils sont morts. Par ailleurs, Toola a également permis la mise en place d'un programme qui vise à développer ce phénomène de mère adoptive chez les loutres. Steve Shimek, directeur du Otter Project, précise que "Toola a été celle qui nous a soufflé la solution sur la façon d'élever les loutres orphelines : laisser une loutre s'en charger". Cela devrait permettre également la sauvegarde de l'espèce, qui s'est pratiquement éteinte il y a un siècle, à cause de la chasse. Actuellement, 2.700 loutres peuplent les eaux de la côte californienne, contre 17.000 à l'origine. Toxoplasmose, pollution, le changement climatique et les requins sont maintenant les raisons majeures de leur diminution.

Mais le San Francisco Chronicle précise que Toola a également attiré l'attention des politiques, notamment Dave Jones, donnant naissance à une législation. La loi, signée en 2006, a permis de créer une case à cocher pour les dons pour les loutres de mer sur les feuilles d'impôts. Au total, plus d'un million de dollars ont été récoltés pour aider la recherche et la protection des loutres.

L'animal le plus important depuis la création du programme

Toola s'est éteinte samedi soir à l'âge de 15 ou 16 ans, alors qu'elle s'occupait encore de son dernier petit. Karl Meyer, coordinateur du Programme de recherche et de conservation des loutres de mer de l'aquarium de Monterey Bay, a déclaré que "Toola était le meilleur modèle qu'on puisse avoir".

Elle est décrite comme l'animal le plus important depuis la création du programme, 28 ans plus tôt. Avant elle, les orphelins étaient récupérés par l'aquarium mais s'acclimataient rapidement aux gens et ne pouvaient plus être relâchés dans l'océan.

Le satellite Envisat fête ses dix ans de mission

Afin de fêter le dixième "anniversaire" du lancement de son satellite Envisat, l'Agence spatiale européenne propose une rétrospective des plus belles images capturées par l'engin d'observation de la Terre.

Du pourpre de l'Himalaya au turquoise du détroit de Mc Clure, les images de la Terre prises par le satellite Envisat n'ont pas fini d'émouvoir. Il ne s'agit pourtant pas de vues artistiques capturées dans l'intention de mettre en évidence l'esthétique que dégage la planète bleue. Les clichés sont purement scientifiques et destinés à fournir des données cruciales sur différents paramètres environnementaux de la Terre en lien avec les glaces, les océans ou encore l'atmosphère. Au total, plus de 2.000 publications scientifiques ont été réalisées à partir des informations recueillies par le satellite de l'Agence spatiale européenne (ESA). Le dispositif, lancé le 1er mars 2002, fête ce mois-ci son dixième anniversaire. Une décennie de succès au cours de laquelle Envisat, armé d'une dizaine d'instruments de mesure, a sondé en détail les moindres recoins du globe permettant la réalisation de modèles climatiques ou encore la surveillance de ressources telles que le pétrole.

Le satellite aux proportions particulièrement imposantes (26 mètres de long pour dix mètres de large) totalise un poids d'environ huit tonnes. Sa durée de vie initialement estimée à cinq ans a été prolongée par l'ESA en 2009, celui-ci ne présentant aucune défaillance technique. La fin de la mission d'Envisat est actuellement prévue pour la fin de 2013, période à laquelle les nouveaux satellites d'observation de la Terre, les Sentinelles, devraient être opérationnels pour prendre le relais.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

SOUS-MARIN

Invention de **Cornelius Drebbel**

Le premier submersible a certainement été construit en 1624 par le Hollandais Cornelius Drebbel, alors au service du roi d'Angleterre Jacques Ier. Il n'existe aucune représentation de ce bâtiment, mais les chroniqueurs de l'époque le décrivent comme un bateau recouvert de cuir, propulsé par douze rameurs, qui pouvait effectuer des plongées dans la Tamise. En 1776, l'Américain David Bushnell met au point le premier sous-marin de guerre, baptisé «La Tortue». La seule personne qui pouvait y entrer devait faire tourner l'hélice d'une main et manipuler le gouvernail de l'autre ! La Tortue a été utilisée pendant la Guerre d'Indépendance pour déposer des mines à proximité des bâtiments britanniques.

Franck Ribéry

Le sportif français le mieux payé en 2011

Alors que la crise économique touche de plein fouet les Français et que François Hollande vient de proposer de taxer les gros revenus, voici un classement qui devrait faire parler : celui des sportifs les mieux payés en 2011. 11,4 millions d'euros brut, c'est le salaire que Franck Ribéry a gagné l'année dernière. Cette somme exorbitante fait donc de lui le sportif français le mieux payé devant Tony Parker (11,2 million).

Charlotte Casiraghi

La petite princesse de Dubaï

De passage à Dubaï pour assister au Cartier International Dubai Polo Challenge, Charlotte Casiraghi a monopolisé l'attention du public en attirant tous les regards. Bien entourée, la demoiselle a fait sensation dans un ensemble délicieusement coloré. Parfaitement mise en valeur, la brunette se fait aussi chic que tendance dans une jupe en tweed corail et blanc. Affinant ses jambes et peaufinant les proportions de sa ligne, elle se chausse de compensées en liège noire et beige. Les cheveux attachés en une queue de cheval haute, la belle monégasque souligne délicatement son regard et flatte sa bouche d'une pointe de rose. Plutôt discrète dans son accessoirisation, elle porte de larges créoles en or ainsi qu'une montre. Un joli look pour Charlotte Casiraghi, la petite princesse de Dubaï ce jour-là.

Angelina Jolie

Dangereusement sous-alimentée !

Le poids d'Angelina Jolie n'en finit pas de faire parler d'elle. Alors que tout le monde commence à avoir peur pour la star, un docteur a ajouté son grain de sel en expliquant qu'elle avait clairement l'air sous-alimentée !
Elle n'a plus que la peau sur les os et tout le monde s'inquiète pour elle. Angelina Jolie qui ne mangerait que des céréales et quelques graines et qui oublierait même parfois de se nourrir n'est plus la bombe qu'elle était autrefois. Face à la photographie d'une Angelina Jolie pas très en forme, le docteur Drew a expliqué : "Elle est sous-alimentée. La photo que je vois montre clairement de la malnutrition. Nous ne devrions pas faire d'elle un idéal de beauté, même si, bien sûr, elle pourrait être une belle femme." Des mots justes mais qui ne devraient pas faire très plaisir à la star.

Michelle Obama

Une first lady reine du basket-ball

A l'heure où son époux Barack Obama travaille d'arrache-pied sur sa réélection en vue des élections qui se dérouleront le 6 novembre prochain, sa femme Michelle Obama, elle, planche sur l'image cool du couple. La première dame s'est rendue en Caroline du Nord, pour un cours de sport avec des élèves de deux écoles primaires de la ville. Au programme : du basket-ball. L'occasion pour elle de promouvoir encore et toujours le programme Let's Move, qui lutte contre l'obésité chez les jeunes Américains, et qu'elle défend un peu partout à travers les Etats-Unis.

Kate Middleton

«Paresseuse, vaniteuse, dépensière et ignorante !», selon la reine

Selon Elizabeth II, la Duchesse de Cambridge n'en ferait pas assez et serait "paresseuse". Autre sujet motif de reproche : Kate serait trop "vaniteuse", prêtant beaucoup trop d'attention à sa célèbre coiffure ou à ses tenues qui inspirent les fashionistas du monde entier. Elle dépenserait aussi trop d'argent, un crime pour la Reine qui essaie depuis des années de réduire les dépenses de la famille royale. euros... Dernier reproche, Kate ne serait pas une lumière. Lors d'une discussion avec la reine, elle aurait demandé si les œufs Fabergé étaient toujours fabriqués de nos jours.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h44
Dohr	12h59
Asr	16h17
Maghreb	18h51
Icha	20h09

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1515 | Jeudi 8 mars 2012

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

L'UA APPELLE KHARTOUM ET JUBA À RÉGLER LEURS DIFFÉRENDS

L'Onu réclame la fin des hostilités

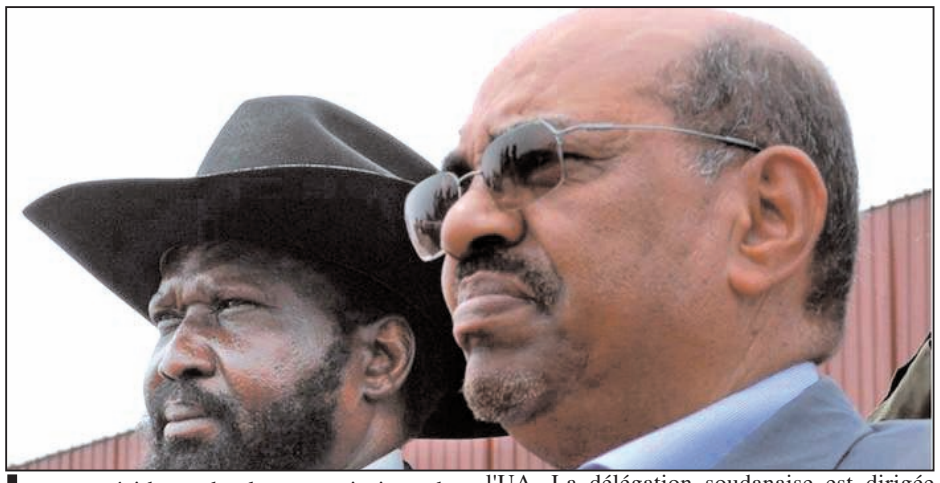

Le président de la commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping a appelé le Soudan et le Soudan du Sud à saisir l'occasion des négociations d'Addis Abeba pour régler leurs différends, alors que le Conseil de sécurité de l'Onu a réclamé l'arrêt des hostilités aux frontières des deux pays. M. Ping a invité les deux parties à "*poursuivre leurs discussions*" entamées mardi à Addis Abeba (Ethiopie), et à "*montrer le degré nécessaire de compromis afin de mener rapidement à leur terme les négociations sur toutes les questions en suspens*". Ces nouvelles discussions portent notamment sur le partage des revenus du pétrole, la démarcation de la frontière et la définition de la nationalité, qui sont les principaux points litigieux entre les deux pays depuis l'indépendance en juillet dernier du Soudan du Sud.

Ces négociations doivent s'étaler sur neuf jours sous la houlette de l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki, médiateur de l'UA. La délégation soudanaise est dirigée par un ministre d'Etat accompagné de plusieurs hauts dirigeants, alors que celle du Soudan du Sud est conduite par le négociateur en chef, Pagan Amum. Le Soudan du Sud a hérité des trois-quarts de la production de brut du Soudan d'avant son indépendance en juillet (soit environ 350.000 barils/jour), mais le nouvel Etat reste tributaire du Nord pour exporter ce pétrole. Les deux parties, qui se sont livrées des décennies de guerre civile avant des accords de paix en 2005, n'arrivent pas à s'entendre sur les frais de passage ainsi que sur la question des frontières communes.

Khartoum a décidé de se payer en nature, en prélevant du pétrole, alors que Juba a réagi en stoppant sa production en janvier dernier. S'agissant de la démarcation des frontières, le Soudan et le Soudan du Sud ont signé à la mi-février, à Addis Abeba, après des négociations sous l'égide de l'UA, un "traité de non-agression" à propos de leur différend frontalier.

Très Libre

PRODUCTION AUTOMOBILE MONDIALE

Prévision en hausse pour 2012

La production automobile mondiale va progresser de 3% cette année, après avoir enregistré une croissance du même ordre l'année dernière, a indiqué, hier,l'Organisation internationale des constructeurs automobiles (Oica). L'année dernière, la production mondiale de véhicules a atteint 80,1 millions d'unités, un niveau record, selon l'organisation. "*Après une chute importante en 2009 à 61,8 millions d'unités en raison de la crise en 2008, la production mondiale automobile a retrouvé son taux de croissance*", a indiqué le président de l'Oica, Patrick Blain. L'Europe a retrouvé le chemin de la croissance avec 17,7 millions de véhicules en 2011, un niveau cependant toujours inférieur à celui avant la crise financière de 2008, a-t-il précisé lors d'une conférence de presse.

La Chine, après une accélération en 2009 et 2010, a ralenti à 18,4 millions d'unités, tandis qu'en Amérique du Nord la production a atteint 13,5 millions de véhicules. L'Oica table pour cette année sur une croissance de 3%, avec un ralentissement "*dans certains pays*" mais également avec l'ouverture de nouvelles usines notamment en Russie, au Maroc et au Brésil. L'organisation est ainsi un peu moins optimiste que la fédération allemande de l'industrie automobile (VDA), qui table cette année sur un marché automobile en croissance de 4% au niveau mondial. Selon VDA, les ventes doivent cette année reculer jusqu'à 5% en Europe de l'Ouest.

L'année a en effet mal commencé pour le secteur en Europe, empêtré dans la crise des dettes publiques. En février, les immatriculations de voitures neuves ont ainsi reculé dans la majeure partie des pays européens, sauf en Allemagne où elles ont été stables.

ALGER, LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Saisie en février de 8 kg de cannabis et 9 capsules d'héroïne

Huit kilogrammes de résine de cannabis, neuf capsules d'héroïne et 1.045 comprimés de psychotropes ont été saisis au cours du mois de février 2012 à Alger par les services de la Sûreté de wilaya d'Alger.

52 affaires de trafic de drogue en tous genres, mettant en cause 92 individus, dont 86 ont été mis sous mandat de dépôt, ont été enregistrées durant le même mois dans la wilaya d'Alger, a-t-on indiqué de même source. S'agissant des affaires de vols et de trafics de véhicules, la Sûreté de wilaya d'Alger a pu arrêter en février dernier 12 individus impliqués dans 7 affaires. Les investigations ont permis de récupérer 16 véhicules recherchés, a-t-on ajouté. Les services opérationnels de la même sûreté ont, par ailleurs, procédé en février au démantèlement de 8 associations de malfaiteurs spécialisées dans le vol qualifié de domiciles, mettant en cause 34 individus. En outre, 4 affaires d'homicides à l'arme blanche ont été élucidées et les présumés auteurs ont été placés en détention provisoire. 8 autres affaires de droit commun mettant en cause 22 individus ont été résolues. En matière de lutte contre la violence et la criminalité urbaine, ces groupes opérationnels ont pu interpeller 451 individus pour différents délits notamment le port d'armes prohibées et la détentionet consommation de drogue.

Nedjma, sponsor gold des 2e foulées des gazelles algériennes

Nedjma réaffirme une nouvelle fois sa dimension d'entreprise citoyenne en célébrant la Journée internationale de la femme, coïncidant avec le 8 mars de chaque année. En effet, et pour la deuxième année consécutive, Nedjma est le sponsor gold des 2es Foulées des gazelles algériennes.

Cette manifestation sportive féminine organisée sous le haut patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports se déroulera le 10 mars et regroupera des sportives, amatrices et confirmées, pour une course en allure libre sur 5 km à travers le cadre idyllique et naturel du Parc zoologique de Ben Aknoun à Alger.

Par cette opération de sponsoring, Nedjma contribue à encourager la pratique sportive de la gent féminine et confirme par la même occasion, son statut de partenaire de choix dans la vie sociale et quotidienne des Algériennes.

Condoléances

Le Secrétaire général, Mme le Chef de cabinet et l'ensemble des personnels du ministère des Ressources en eau, ayant appris le décès de la **belle-sœur** de **M. Abdelmalek Sellal**, ministre des Ressources en eau, présentent à ce dernier ainsi qu'à l'ensemble de sa famille leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur sympathie agissante.
Qu'Allah le Tout Puissant accorde à la Défunte Sa Sainte Miséricorde et l'Accueille en Son Vaste Paradis.
A Allah nous appartenons et à lui nous retournons.

BMS POUR LE CENTRE, L'EST ET LE SUD DU PAYS

Pluie et grêle jusqu'à demain

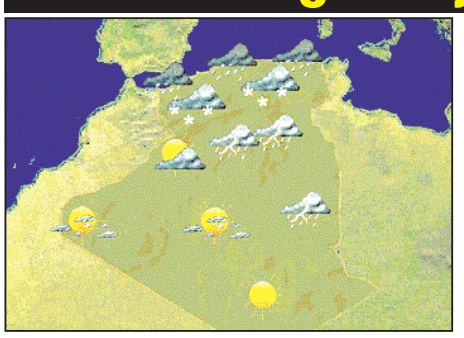

Le fréquentes pluies, accompagnées parfois de grêle, affecteront les régions du Centre, de l'Est et du Sud, depuis hier jusqu'au vendredi, a indiqué mercredi l'Office national de météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

Pour la région du centre et de l'est du pays, ces précipitations qui sont valides du mercredi à 12h jusqu'au jeudi à 9h concerneront les wilayas de Tipaza, Blida, Alger, Boumerdès, Bouira, Tizi-Ouzou, Béjaïa et Jijel, ajoute-t-on de même source. Les cumuls de pluies estimés atteindront ou dépasseront localement 40mm, précise l'ONM pour les régions du Centre et de l'Est.

S'agissant de la région du Sud, ces pluies séviront dans le nord de Tamarasset, Nord Illizi, Ouargla et El Oued du jeudi à 3h du matin jusqu'au vendredi à 15h. Les cumuls de pluies dans ces régions atteindront ou dépasseront localement 30 mm, ajoute l'ONM.